

## DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

PÉRIODE SOUS REVUE  
2020 - 2024

### PÉRIMÈTRES D'ANALYSES :

- ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LE SPECTACLE VIVANT MUSICAL (CISV)  
COMPARÉ À
- ENTREPRISES DU SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT MUSICAL

MARS 2026

**ANTHONY STEPHAN** - RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE ACSEL  
**JULIEN WATELET** - ANALYSTE

---

Banque de France  
Direction des Entreprises

## REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

Le présent rapport constitue un support de la prestation réalisée par la Banque de France pour le compte de son client.

La Banque de France s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour élaborer la prestation. Cependant, sa responsabilité ne saurait être engagée en raison de son activité de mise à disposition de données ou de capacité de traitement et d'analyse.

Elle décline, par ailleurs, toute responsabilité quant aux éventuels préjudices directs ou indirects qui pourraient résulter de l'usage par le client ou des tiers du présent document.

En cas de contestation, seul l'exemplaire original de ce document conservé par la Banque de France fait foi.

### Traitement de la population d'entreprises pour l'analyse financière

Les ratios présentés reposent sur les données comptables (bilans) des entreprises du périmètre de l'étude. Cette population d'entreprises fait l'objet d'un traitement méthodologique conforme aux normes définies par la direction des Entreprises de la Banque de France. Ce traitement est réalisé selon l'une des deux méthodes décrites ci-après, en fonction des problématiques posées par la demande de l'organisme client.

Nos échantillons ne comprennent pas les entreprises émettant une liasse fiscale au régime réel simplifié. Ils ne pourront donc pas être exhaustif.

Les échantillons d'entreprises sont élaborés selon les conditions exposées ci-dessous, à partir des données contenues dans les bases gérées par la Banque de France :

### Méthode 1 : Échantillon cylindré (ou constant) 2 ans par 2 ans sur certains indicateurs

Le cylindrage est une méthode de constitution d'un échantillon qui permet de rendre cet échantillon constant sur la période étudiée.

Cylindrer un échantillon consiste à retirer les entreprises qui ne sont pas présentes sur toutes les périodes étudiées. L'opération de cylindrage sur deux ans constitue des « segments » constants de deux ans. Le « cylindrage » d'un échantillon consiste donc à étudier des sous-ensembles de l'échantillon initial comprenant chacun des entreprises qui sont présentes à la fois sur l'année 1 et l'année 2, puis sur l'année 2 et l'année 3, puis sur l'année 3 et l'année 4, etc.

Cette méthode analyse les comportements des entreprises d'un territoire ou d'une filière et permet des comparaisons interannuelles de variables économiques mais elle ne permet pas de prendre en compte la totalité de la structure du tissu économique.

### Méthode 2 : la restitution des ratios d'analyse financière

Les ratios présentés sont calculés selon la méthode des ratios moyens. Cette méthode consiste, pour chaque ratio, à calculer d'abord le cumul des numérateurs et des dénominateurs des entreprises de l'échantillon puis faire le quotient des deux cumuls en pourcentage ou non en fonction des ratios. Si l'analyse le requiert, des ratios médians pourront être présentés.



## PÉRIMÈTRES DE L'ÉTUDE

- ❖ **Périmètre principal : *Entreprises bénéficiaires du crédit d'impôt pour le spectacle vivant***  
(nommé dans ce rapport « CISV »)
  - ➔ *Liste d'entreprises fournie par le client*
  
- ❖ **Périmètre de comparaison : *Entreprises du secteur du spectacle vivant musical***
  - ➔ *Ensemble des entreprises dont le siège social est localisé en France exerçant une activité appartenant au code 9001Z « Arts du spectacle vivant » de la nomenclature d'activité INSEE.*
  - ➔ *Cet ensemble est complété d'une liste de sociétés à inclure ou exclure identifiées par le client dans le but de se concentrer sur les activités du spectacle vivant musical.*

# CE QU'IL FAUT RETENIR

❖ **Une reprise post-crise marquée mais contrastée entre les bénéficiaires du CISV et le reste du secteur** : Après une année 2021 encore fortement impactée par la crise sanitaire, les deux échantillons étudiés (bénéficiaires du CISV et ensemble du spectacle vivant) enregistrent en 2022 une reprise intense de l'activité. Celle-ci est toutefois plus marquée pour le secteur dans son ensemble que pour les bénéficiaires du crédit d'impôt. Si le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée poursuivent leur progression jusqu'en 2024, les rythmes de croissance se normalisent progressivement. Pour les bénéficiaires du CISV, la dynamique est moins vigoureuse : la valeur ajoutée progresse moins rapidement que le chiffre d'affaires, ce qui pèse mécaniquement sur les taux de valeur ajoutée. En outre, les données montrent un phénomène marquant depuis 2022 : les taux médians deviennent supérieurs aux taux moyens, indiquant que les plus grandes entités du panel sous-performent relativement aux structures plus petites.

❖ **Ressources humaines - une trajectoire en trois phases : rebond, ralentissement, stabilisation** : Les deux échantillons suivent la même séquence. **Un fort rebond des recrutements en 2022, ralentissement en 2023 et stabilisation des effectifs en 2024.** Les bénéficiaires du CISV dégagent une valeur ajoutée par salarié plus élevée que celle du secteur. En moyenne, ils génèrent donc davantage de gains économiques. Mais en médiane, la richesse créée reste insuffisante pour couvrir les charges de personnel, contrairement aux autres acteurs du spectacle vivant qui y parviennent depuis 2022.



❖ **Capacité bénéficiaire - un effet crédit d'impôt décisif en 2024** : Les taux de marge brute d'exploitation restent globalement stables depuis 2022. Mais, **en médiane, les bénéficiaires du CISV n'arrivent plus à couvrir leurs charges de personnel, en raison des recrutements et d'une hausse salariale continue.** Le diagnostic est similaire au niveau du résultat net. Les bénéficiaires du CISV demeurent globalement moins performants, même si l'écart se réduit. En 2024, le crédit d'impôt joue un rôle clé : il permet au taux de résultat médian de redevenir équivalent à la moyenne, signe d'un effet proportionnellement plus important pour les petites structures. En 2024, **seulement un tiers des bénéficiaires du CISV couvre l'ensemble de ses charges d'exploitations (hors crédit d'impôt)**, contre 56 % pour le reste du secteur.

❖ **Un modèle économique dominé par les coûts de personnel** : Que les structures bénéficient ou non du CISV, en moyenne **77 % de la valeur ajoutée** est consacrée aux charges de personnel en 2024. Cela révèle un modèle économique fortement dépendant de ce poste.

❖ **Investissements** : En 2024, le taux d'amortissement des équipements est similaire entre les deux périmètres. Mais il augmente chez les bénéficiaires du CISV, signe d'un vieillissement du parc d'immobilisations. Cette évolution s'explique par des équipements initialement plus récents et par un recul du niveau d'investissement au fil de la période. Par ailleurs, les bénéficiaires du CISV investissent proportionnellement davantage en immobilisations incorporelles (logiciels, frais de développement, licences, etc.), expliquant l'écart entre taux d'investissement global et taux d'exploitation.

❖ **Structure financière :**



➤ **Désendettement et renforcement des fonds propres** : Les deux échantillons se désendettent progressivement depuis 2020, ce qui renforce mécaniquement leur niveau de fonds propres. En 2024, les niveaux d'endettement convergent avec 63 % des fonds propres pour les bénéficiaires du CISV contre 58 % pour les autres acteurs du spectacle vivant. L'endettement bancaire reste minoritaire, laissant supposer des financements provenant d'organismes publics ou d'autres partenaires non bancaires.

➤ **Trésorerie, fonds de roulement et capacité de remboursement** : Pour les deux échantillons, les besoins en fonds de roulement demeurent négatifs, ce qui signifie qu'ils constituent une **ressource** de trésorerie plutôt qu'un besoin. Pour autant, **la trésorerie atteint en 2024 son niveau le plus bas de la période**, principalement en raison d'un affaiblissement de cette ressource liée au cycle d'exploitation. Malgré cela, les deux tiers des entreprises affichent en 2024 une capacité de remboursement satisfaisante (moins de 7 ans).

❖ Enfin, la cotation Banque de France (*entreprises avec un chiffre d'affaires de plus de 1,25 M€*) montre que **60 % des bénéficiaires du CISV présentent une santé financière robuste**, contre **49 % pour l'ensemble du secteur**, mettant en lumière un certain renforcement de leur solidité malgré les tensions opérationnelles observées.

# SOMMAIRE

## 1. Panorama des entreprises

- Répartition par taille (nombre, Chiffre d'affaires, valeur ajoutée, effectifs)
- Âge des entreprises
- Appartenance à un groupe

## 2. Dynamisme et potentiel

### Résultats :

- Variation du chiffre d'affaires
- Variation de la valeur ajoutée
- Taux de valeur ajoutée
- Poids du personnel intérimaire / sous-traitance
- Variation des effectifs
- Taux de marge brute d'exploitation
- Valeur ajoutée par salarié
- Charges de personnel par salarié
- Taux de résultat d'exploitation
- Taux de résultat net
- Part des entreprises bénéficiaires/déficitaires

### Répartition de la valeur ajoutée :

- Poids des charges de personnel
- Poids de l'autofinancement
- Poids des dividendes
- Poids des charges d'intérêts
- Poids des impôts

### Moyens mis en œuvre et développement :

- Taux d'investissement
- Degré d'obsolescence des immobilisations

## 3. Structure financière

### Autonomie financière :

- Encours de crédits
- Fonds propres
- Endettement financier
- Part de l'endettement bancaire
- Taux d'endettement financier

### Cycle d'exploitation et liquidité :

- Poids des besoins en fonds de roulement
- Délais de règlement clients
- Délais de règlement fournisseurs
- Trésorerie

### Capacité de remboursement

### Cotation

## Sommaire

# 1. Panorama des entreprises

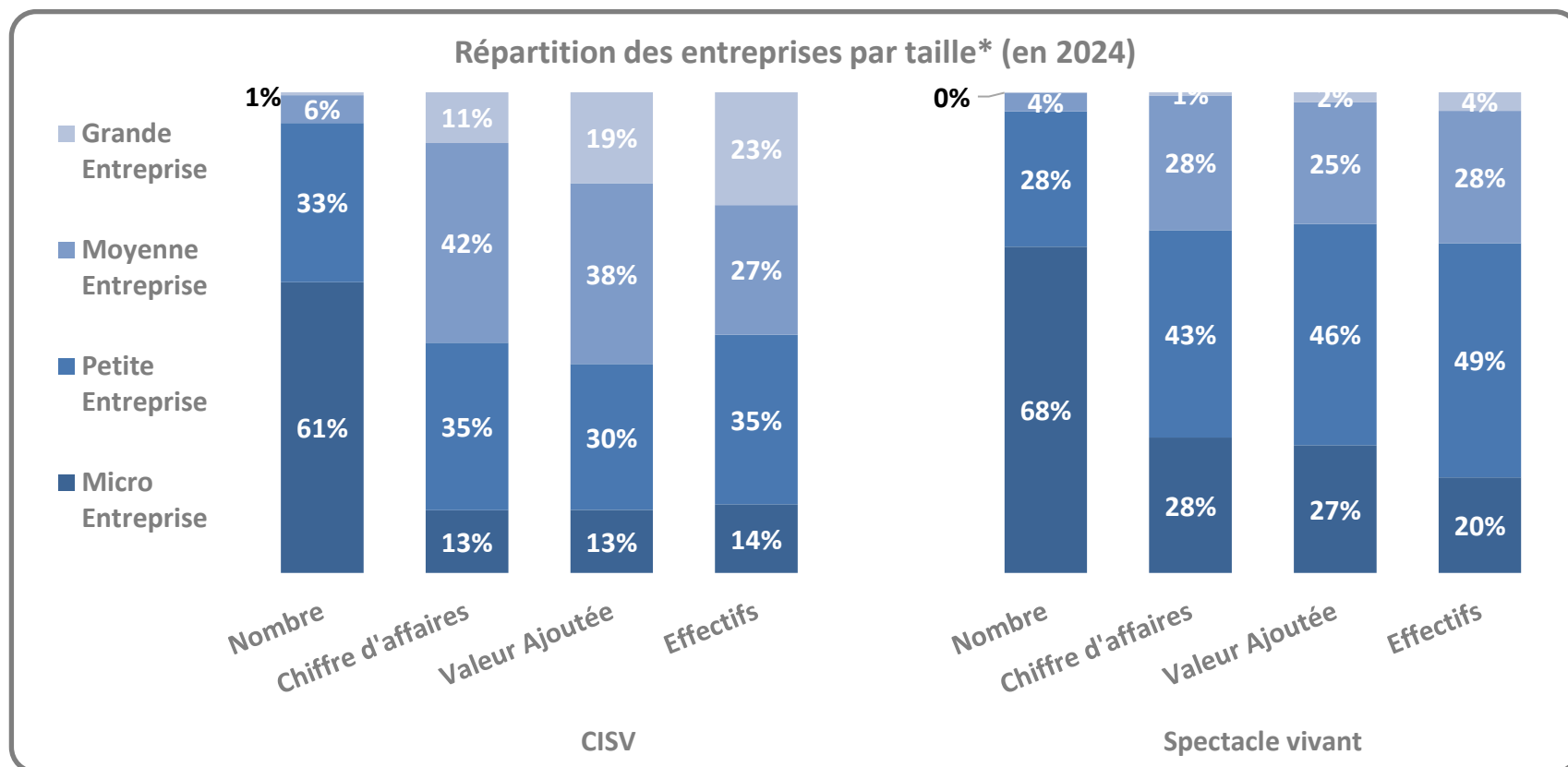
*L'analyse repose sur les bilans des sièges sociaux des entreprises françaises soumises à l'impôt sur les sociétés (donc hors filiales enregistrées à l'étranger). Sont exclues : les entreprises déposant une liasse fiscale simplifiée (c'est-à-dire celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 254 k€ pour la production de biens et services ou à 840 k€ pour le négoce), les établissements secondaires, les exploitants agricoles, les banques et assurances, les entreprises individuelles, ainsi que les collectivités locales et établissements publics.*

## COMPOSITION DES ÉCHANTILLONS

	Année	Nombre d'entreprises	Chiffre d'Affaires (en K€)	Valeur Ajoutée (en K€)	Effectifs
<b>CISV</b>	2020	<b>117</b> <i>(dont 30 associations)</i>	<b>432 116</b>	<b>221 517</b>	<b>1 583</b>
	2021	<b>136</b> <i>(dont 39 associations)</i>	<b>407 556</b>	<b>201 473</b>	<b>1 990</b>
	2022	<b>141</b> <i>(dont 41 associations)</i>	<b>1 121 510</b>	<b>387 306</b>	<b>2 542</b>
	2023	<b>145</b> <i>(dont 41 associations)</i>	<b>1 275 246</b>	<b>440 940</b>	<b>2 768</b>
	2024	<b>157</b> <i>(dont 43 associations)</i>	<b>1 362 058</b>	<b>480 455</b>	<b>2 984</b>
<b>Spectacle vivant</b>	2020	<b>458</b>	<b>611 384</b>	<b>146 116</b>	<b>4 150</b>
	2021	<b>484</b>	<b>438 080</b>	<b>81 520</b>	<b>4 229</b>
	2022	<b>523</b>	<b>1 635 150</b>	<b>496 401</b>	<b>6 066</b>
	2023	<b>526</b>	<b>1 856 064</b>	<b>573 497</b>	<b>6 405</b>
	2024	<b>551</b>	<b>2 058 752</b>	<b>647 630</b>	<b>6 510</b>

## RÉPARTITION PAR TAILLE

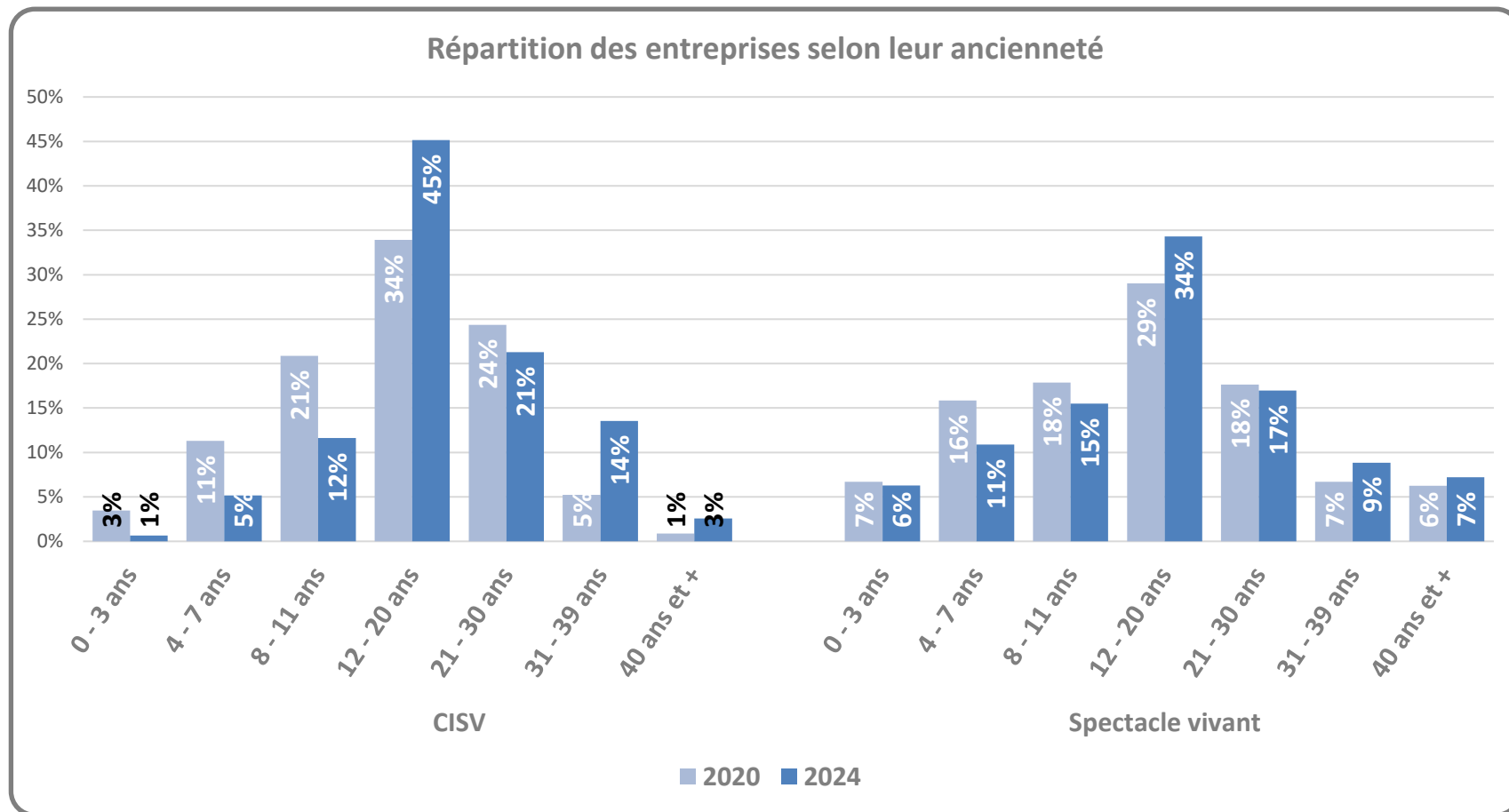
Alors que les micro-entreprises et les petites entreprises sont majoritaires en nombre, la proportion s'inverse lorsqu'on observe les autres indicateurs. Cela est particulièrement notable pour la valeur ajoutée : les grandes entreprises génèrent plus des deux tiers de la richesse générée respectivement dans leur panel.



\*Taille d'entreprises en effectifs : Micro Entreprise 0 à 9 ; Petite entreprise 10 à 49 ; Moyenne Entreprise 50 à 249 ; Grande Entreprise 250 et plus

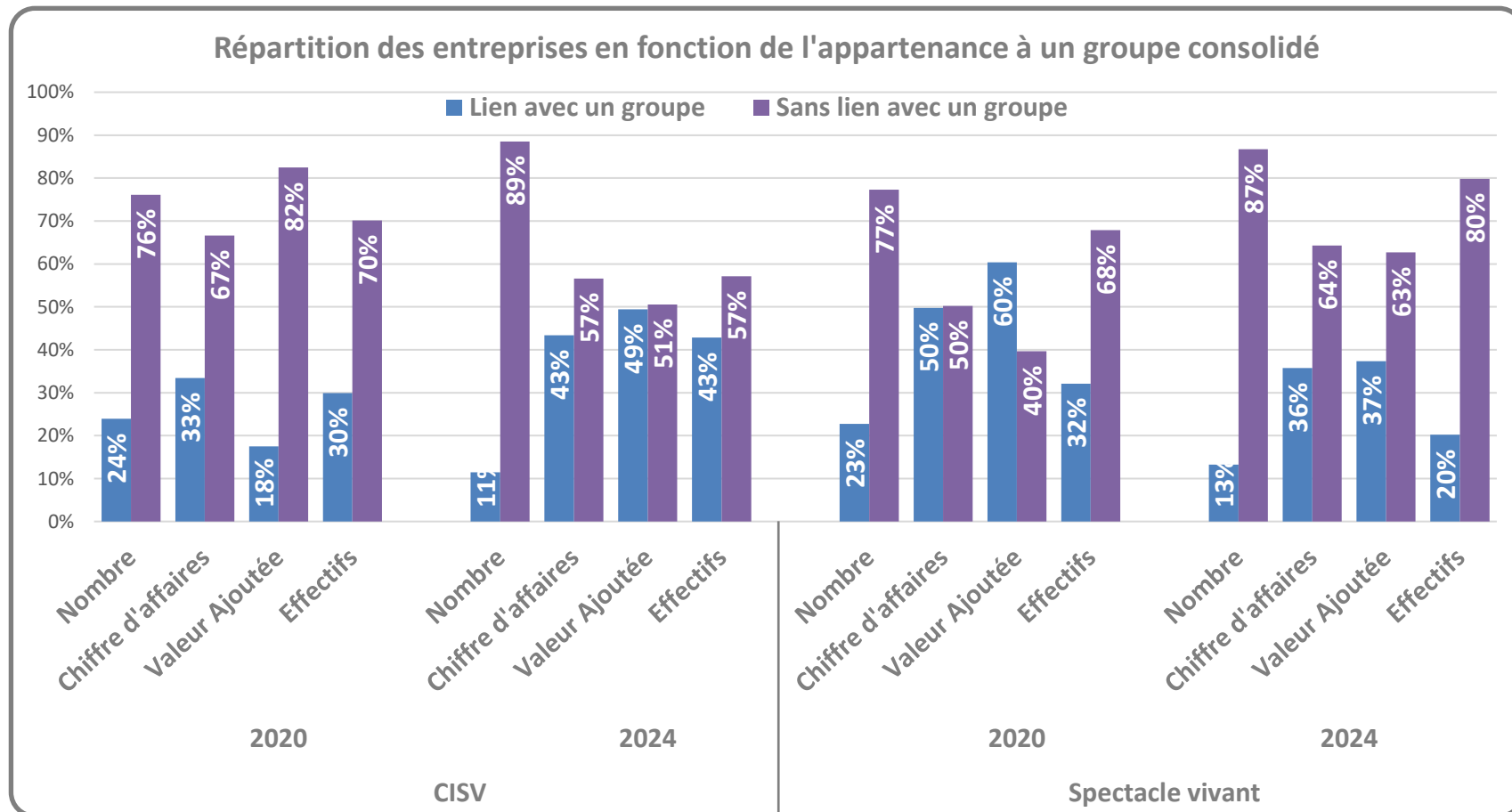
## AGE DES ENTREPRISES

*Une large majorité d'entreprises âgées de 12 à 30 ans parmi les bénéficiaires du CISV (66 % en 2024, contre 51 % dans le spectacle vivant), ce qui se traduit par une moindre présence d'entreprises très jeunes ou très anciennes dans ce premier périmètre.*



## DÉPENDANCE DÉCISIONNELLE

*En 2024, bien que 89 % des entreprises bénéficiaires du CISV ne fassent pas partie d'un groupe, elles ne représentent qu'une part minoritaire du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et des effectifs, ceux-ci étant majoritairement réalisés par des entreprises appartenant à un groupe. Ce n'était pas le cas en 2020, car une ou plusieurs grandes entités du secteur n'avaient alors aucun lien avec un groupe.*

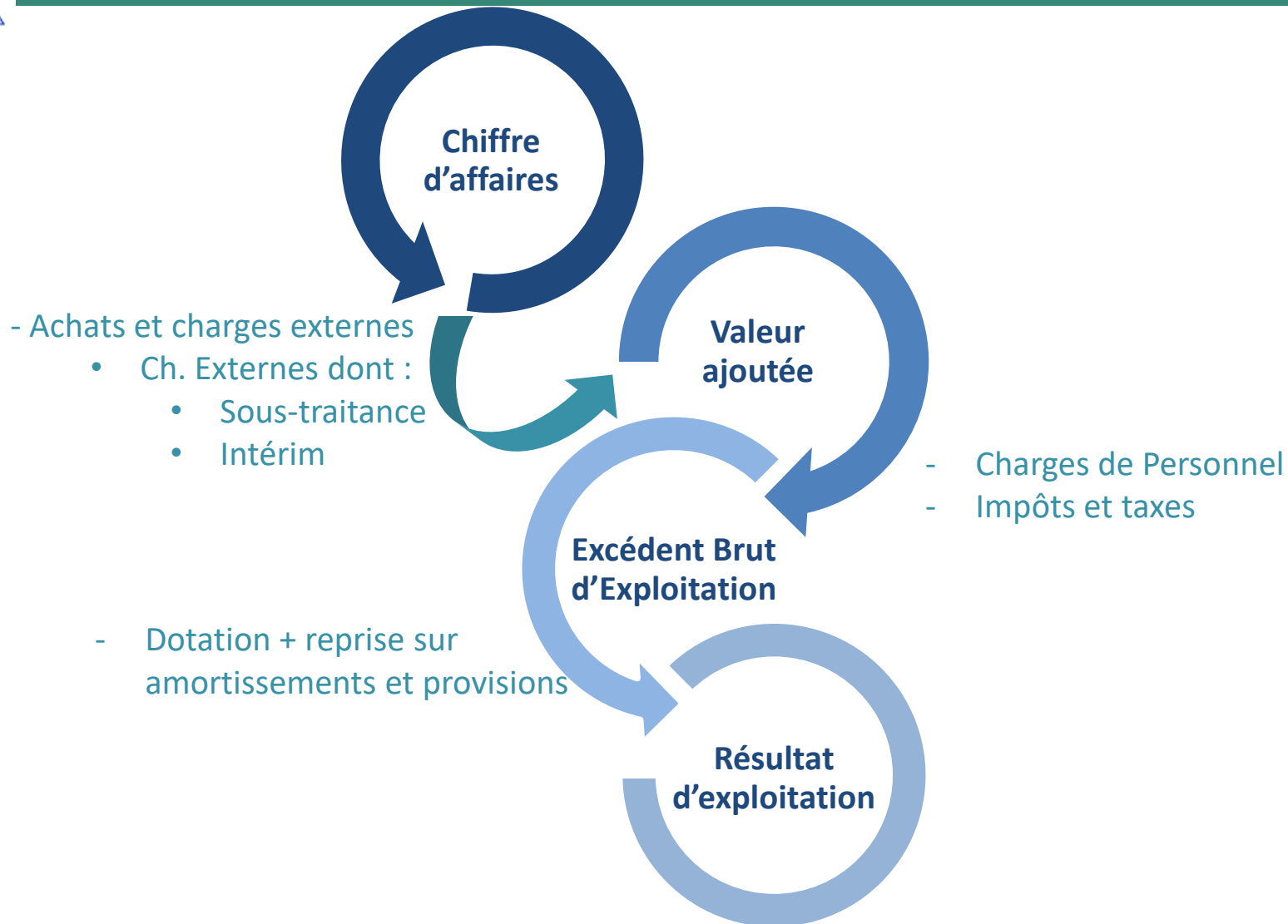


## Sommaire

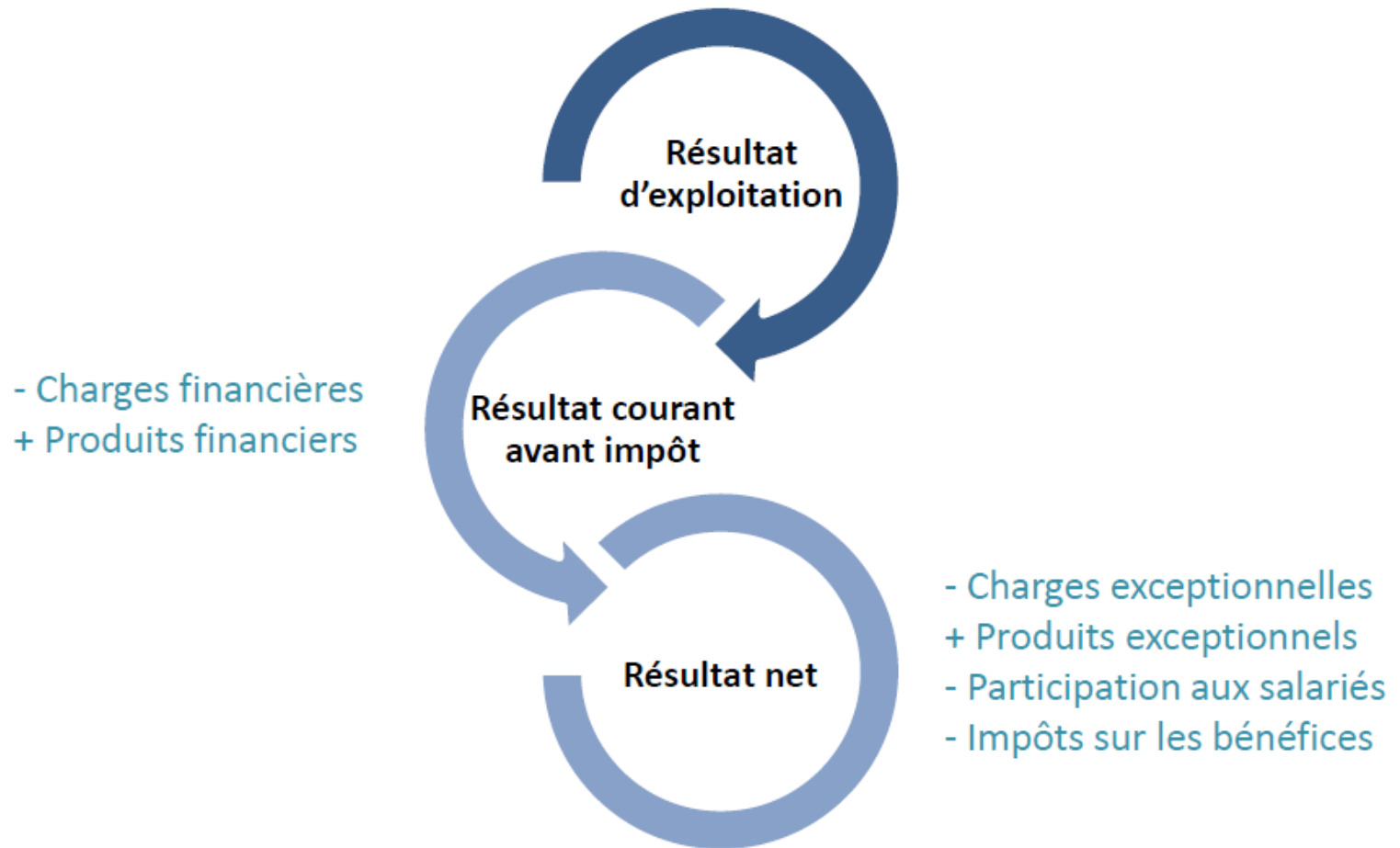
## 2. Dynamisme et potentiel du secteur

*L'analyse repose sur les bilans des sièges sociaux des entreprises françaises soumises à l'impôt sur les sociétés (donc hors filiales enregistrées à l'étranger). Sont exclues : les entreprises déposant une liasse fiscale simplifiée (c'est-à-dire celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 254 k€ pour la production de biens et services ou à 840 k€ pour le négoce), les établissements secondaires, les exploitants agricoles, les banques et assurances, les entreprises individuelles, ainsi que les collectivités locales et établissements publics.*

# DU CHIFFRE D'AFFAIRES AU RÉSULTAT D'EXPLOITATION



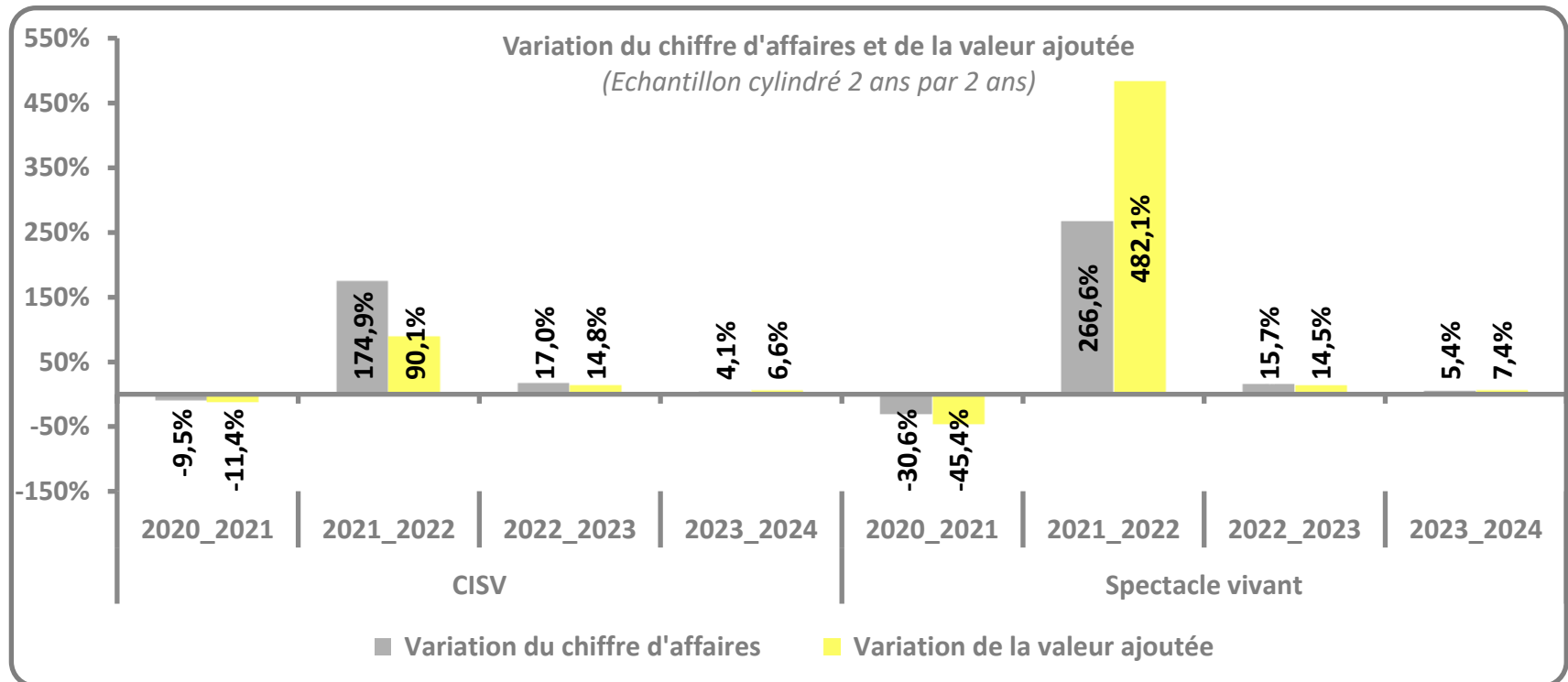
## DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU RÉSULTAT NET



## VARIATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

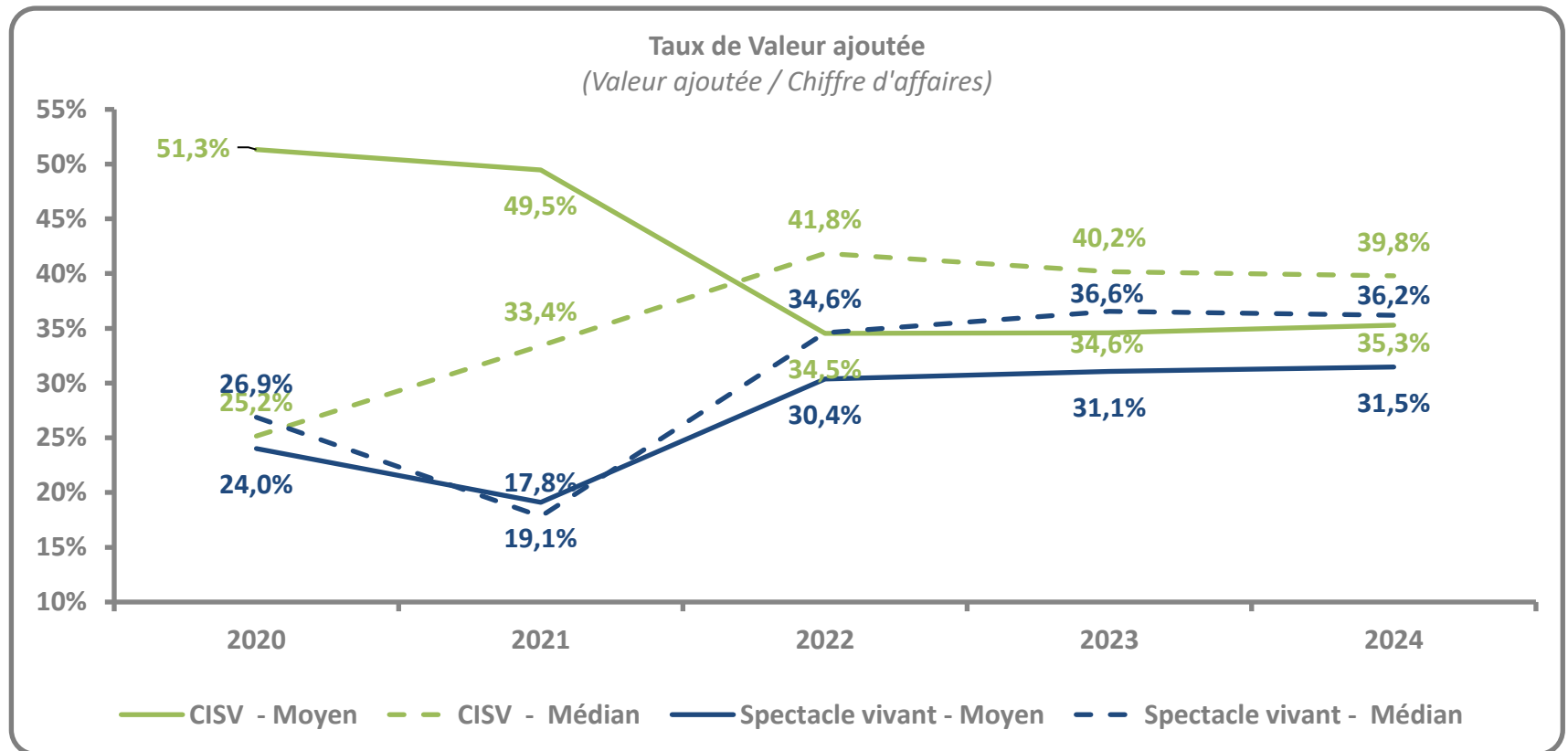
*L'analyse conjointe des évolutions du chiffre d'affaires et de valeur ajoutée révèle des effets contrastés sur les marges. Lorsque la création de valeur progresse moins rapidement que le chiffre d'affaires, cela signifie que les marges se réduisent, à l'inverse quand la croissance de valeur ajoutée est plus rapide, les marges s'améliorent.*

*Après une année 2021 difficile pour les deux échantillons, on note une forte reprise en 2022, particulièrement marquée pour le second échantillon, celui du spectacle vivant. La croissance du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée se poursuit les années suivantes mais à des niveaux moindres. On observe que, pour les bénéficiaires du CISV, la reprise est moins intense en 2022 et surtout avec une croissance de la valeur ajoutée plus faible que celle du chiffre d'affaires (ce qui a mécaniquement un impact sur les tendances des taux de valeur ajoutée, cf. slide suivant).*



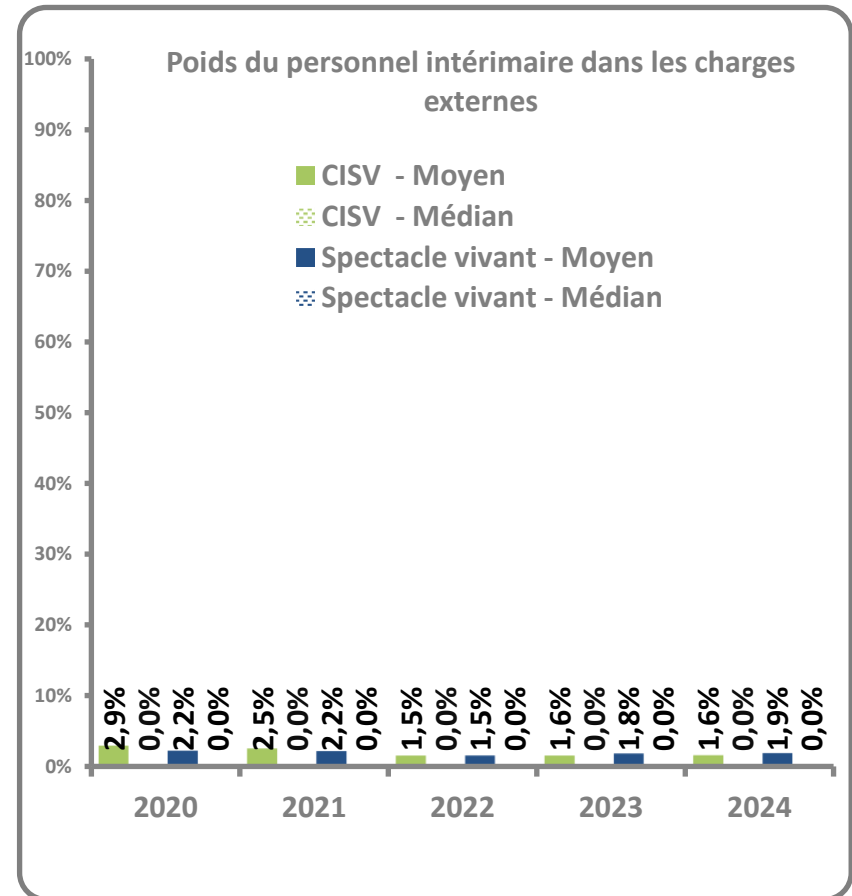
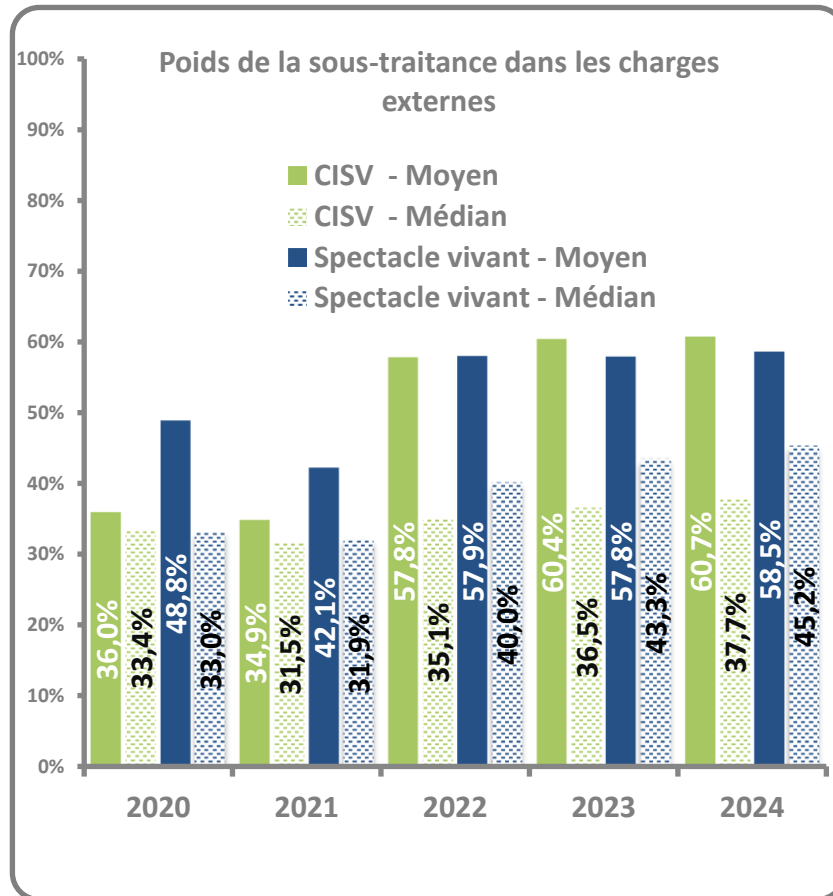
## TAUX DE VALEUR AJOUTÉE

*Des années 2020 et 2021 atypiques, en effet on remarque pour les 2 échantillons de fortes variations et de gros écarts entre les taux moyens et médians. À partir de 2022, les résultats se normalisent grâce à une reprise significative de l'activité, puis se stabilisent aussi bien pour les bénéficiaires du CISV que pour les autres structures. Les bénéficiaires du CISV présentent globalement de meilleurs taux moyens et médians. Par ailleurs, depuis 2022, les taux médians deviennent supérieurs aux taux moyens, ce qui suggère que les plus grandes entités du secteur sous-performent par rapport aux structures de plus petites tailles.*



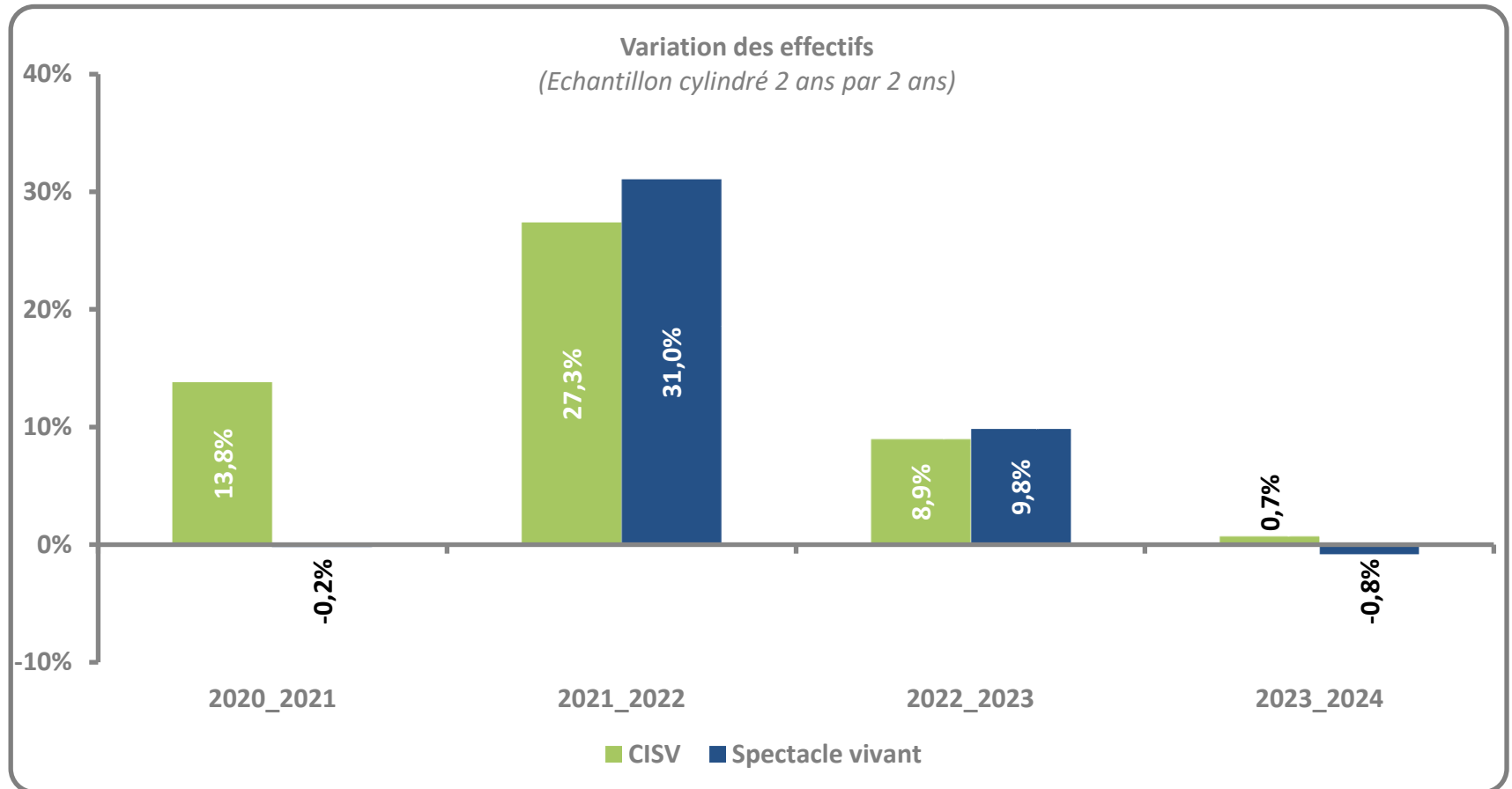
## POIDS DE L'INTÉRIM ET DE LA SOUS-TRAITANCE

*L'ensemble des entreprises du secteur, qu'elles bénéficient ou non du CISV, ne recourent quasiment pas à l'intérim. La sous-traitance est davantage utilisée, dans des proportions similaires pour les deux échantillons, soit environ 60% des charges externes en 2024. Les ratios médians sont inférieurs aux moyens, les grandes entités du secteur recourent donc plus à la sous-traitance.*



## VARIATION DES EFFECTIFS (EN ÉCHANTILLON CONSTANT 2 ANS PAR 2 ANS)

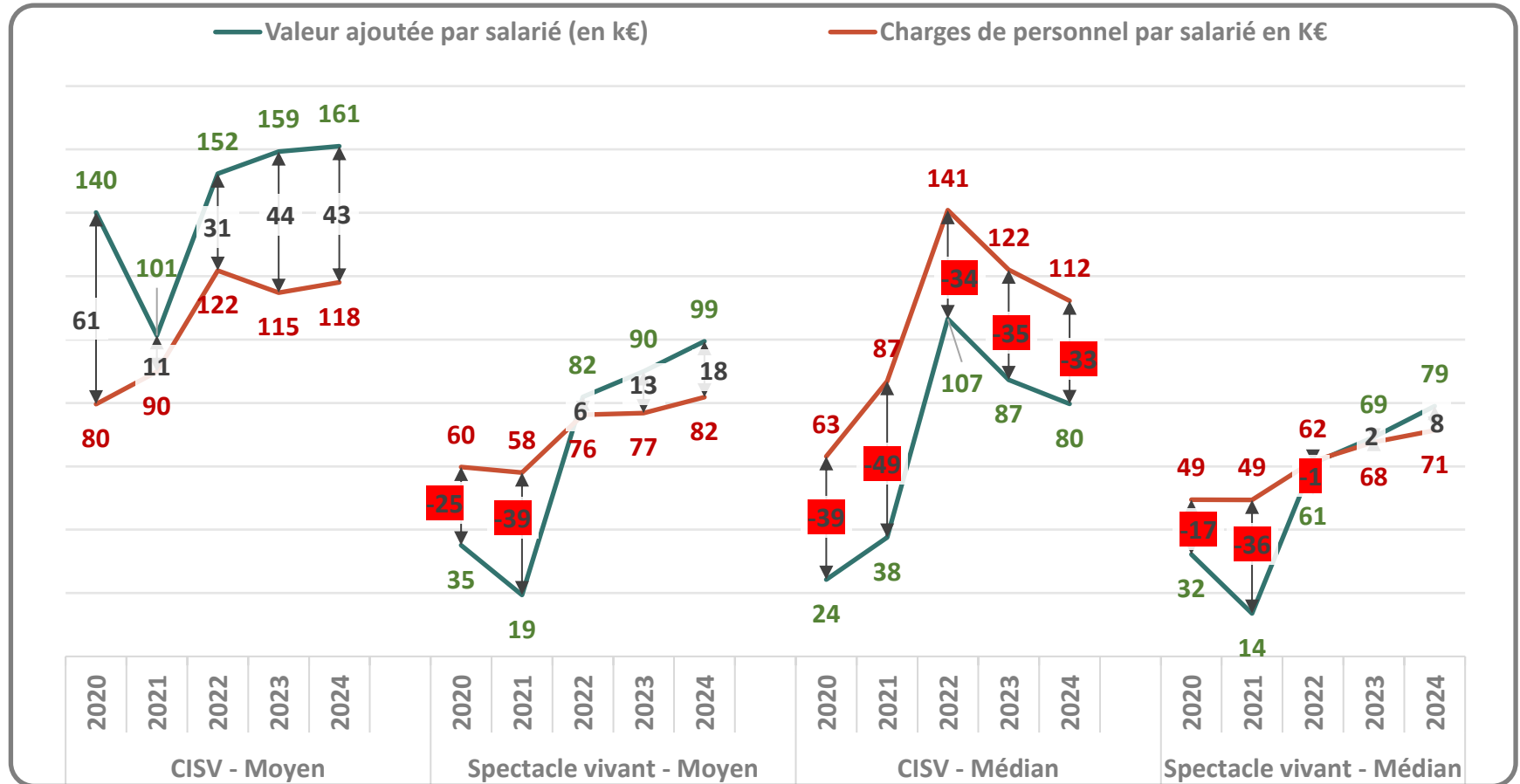
**Une dynamique en trois étapes pour les 2 échantillons : fort rebond des recrutements en 2022, ralentissement en 2023 et stabilisation des effectifs en 2024.**



## LE GAIN ECONOMIQUE PAR SALARIE

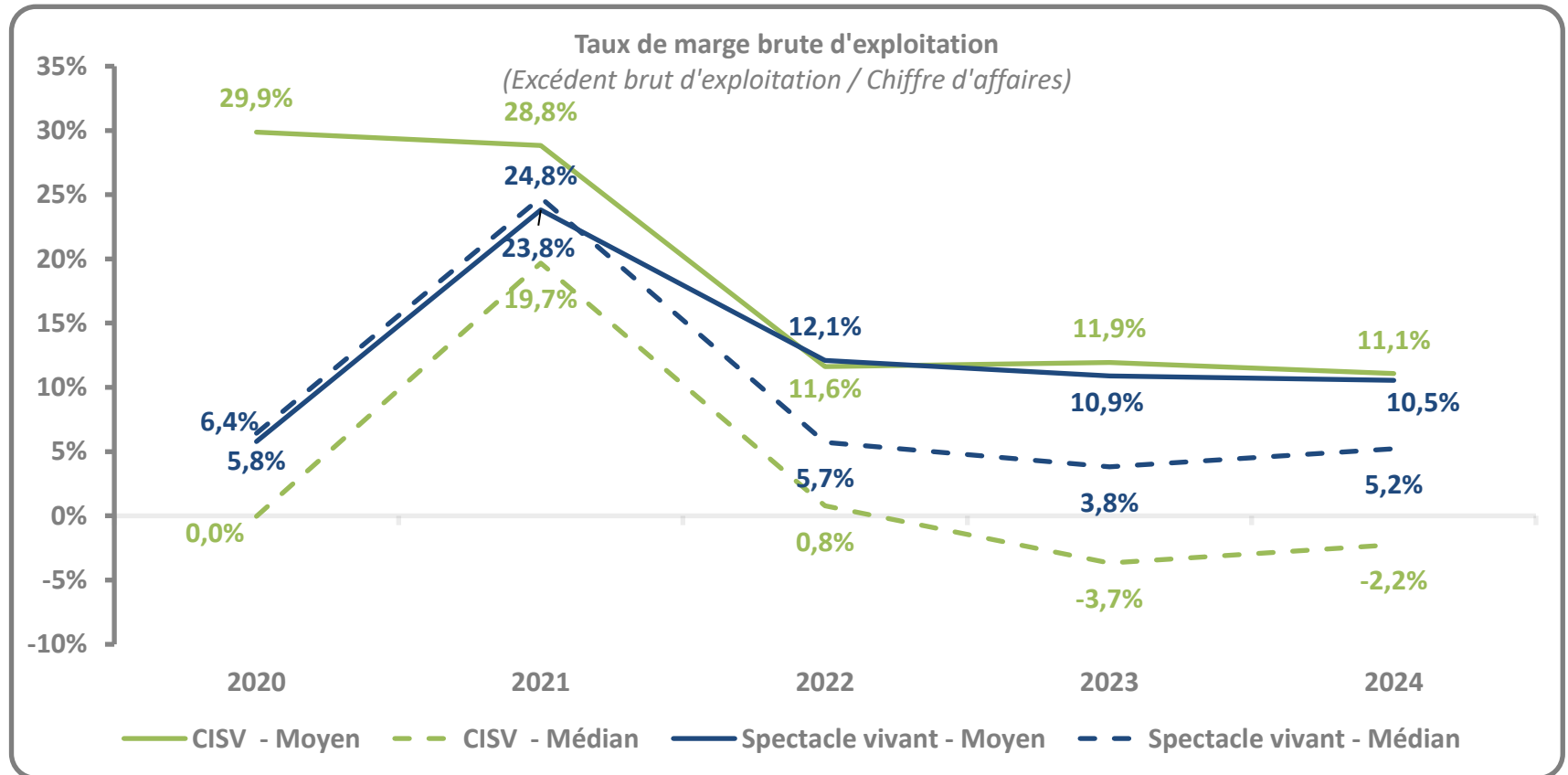
Le gain économique par salarié représente la différence entre la valeur ajoutée par effectifs et les charges de personnel interne par effectifs.

*Portés par une valeur ajoutée par salarié plus élevée, les bénéficiaires du CISV génèrent en moyenne davantage de gains économiques que ceux du secteur du spectacle vivant. En revanche, ce constat ne se vérifie pas en médiane : la richesse créée ne couvre pas les charges de personnel, contrairement au secteur du spectacle vivant qui y parvient depuis 2022.*



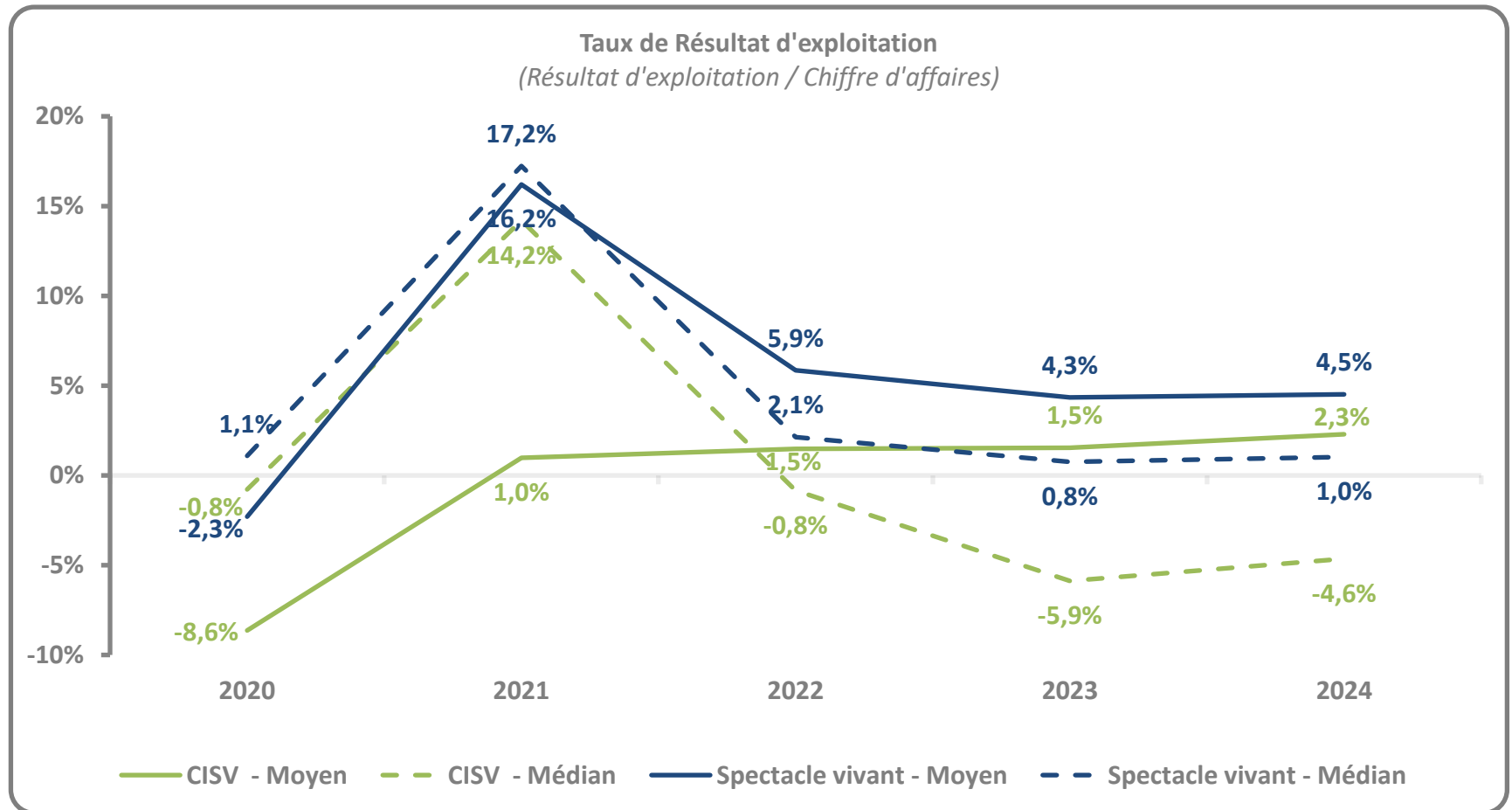
## TAUX DE MARGE BRUTE D'EXPLOITATION

Que ce soit en médiane ou en moyenne, les taux de marge brute d'exploitation suivent les mêmes tendances pour les deux périmètres. Ils demeurent globalement stables depuis 2022. On observe toutefois qu'en médiane, pour les bénéficiaires du CISV, la valeur ajoutée générée ne parvient plus à couvrir les charges de personnel (en hausse sous l'effet des recrutements et de l'augmentation des salaires, cf. 2 slides précédents), ce qui entraîne des taux négatifs.



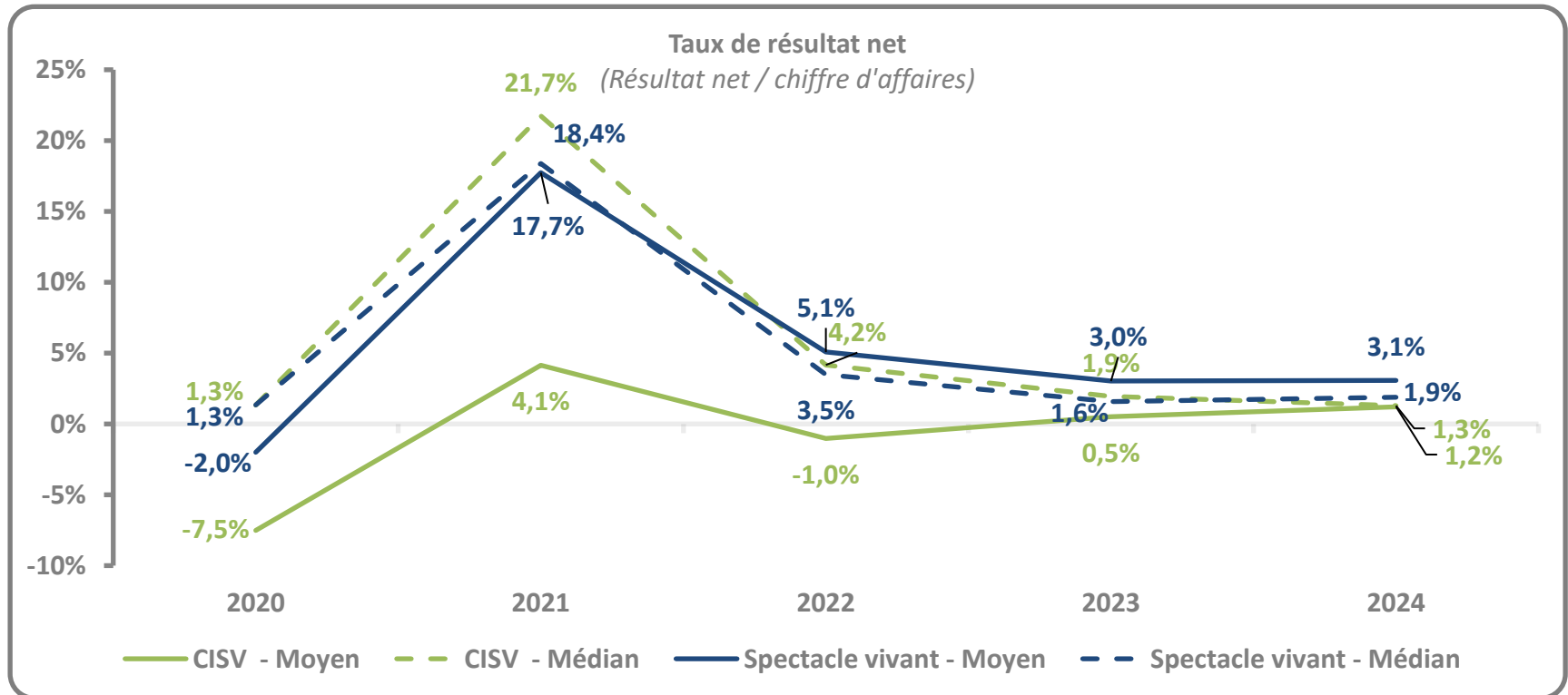
## TAUX DE RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Les constatations sont équivalentes à celles constatées au slide précédent. Les taux de résultat d'exploitation médians sont inférieurs aux moyens. Ceux des bénéficiaires CISV restent négatifs.



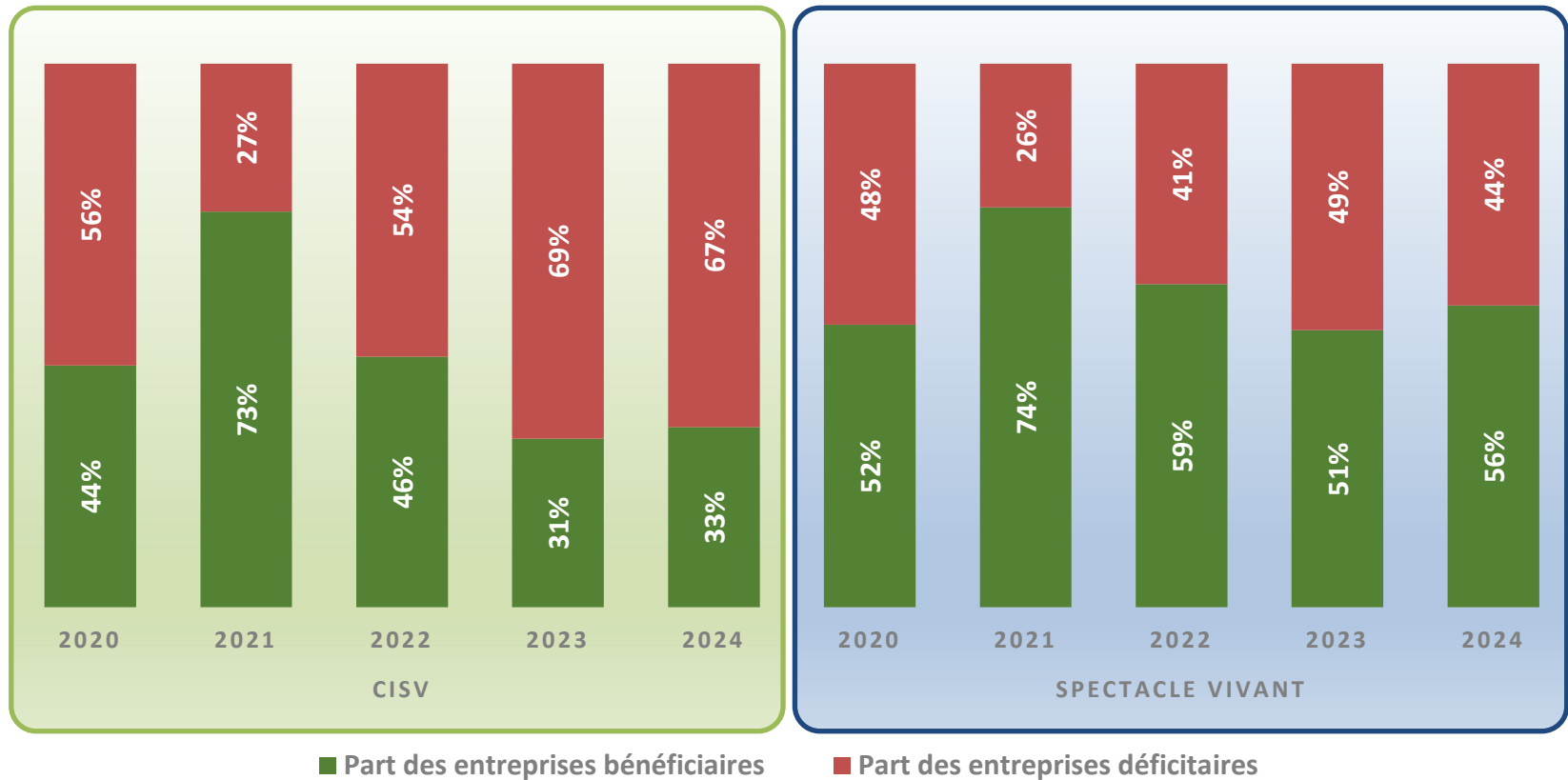
## TAUX DE RÉSULTAT NET

Les constats réalisés sur ce niveau de résultat sont équivalents avec ceux présentés dans les deux slides précédents : les bénéficiaires du CISV affichent des performances inférieures à celles du secteur, même si un rapprochement s'observe sur les 2 dernières années. On note toutefois qu'en 2024, le taux de résultat médian des bénéficiaires du CISV devient équivalent à leur taux moyen. Alors qu'il était auparavant négatif, l'effet du crédit d'impôt joue ici un rôle déterminant : il permet au résultat net médian de converger vers la moyenne, suggérant un impact proportionnellement plus fort pour les structures les plus petites du panel que pour les plus grandes.



## PART DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES / DÉFICITAIRES SUR LE RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

**1 tiers des bénéficiaires du CISV parviennent à couvrir l'intégralité de leurs charges en 2024 contre 56% pour l'ensemble du secteur.**








## RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE

**Un modèle économique fortement dépendant des charges de personnel : bénéficiaires ou non du CISV, 77 % de la richesse créée leur est consacrée en moyenne en 2024.**

### Répartition de la valeur ajoutée :

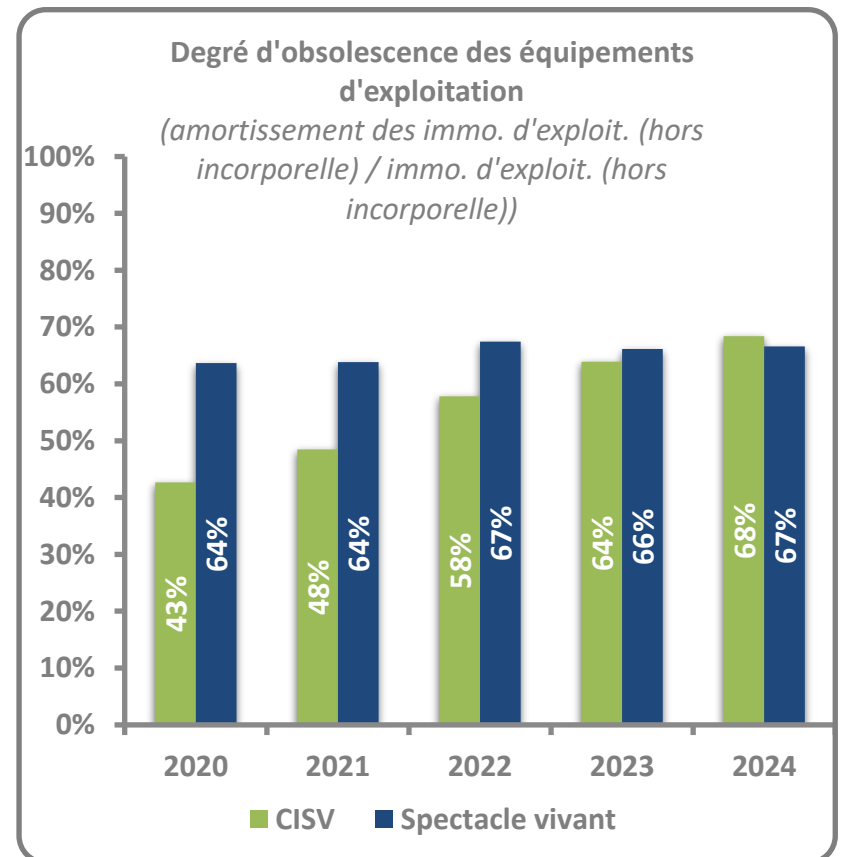
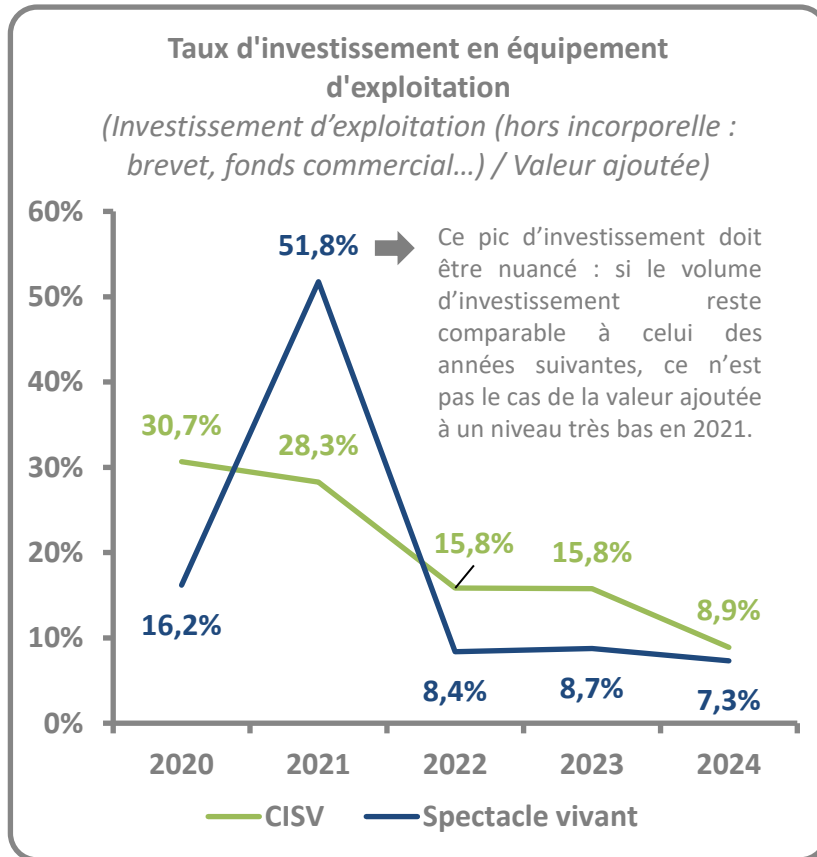
La richesse créée par les entreprises se partage entre 5 agents économiques :

	CISV moyen		Spectacle vivant moyen		CISV médian		Spectacle vivant médian	
	2020	2024	2020	2024	2020	2024	2020	2024
 Le personnel ( <i>salaires + charges</i> )	92%	77%	82%	77%	90%	102%	83%	86%
 L'entreprise ( <i>autofinancement</i> )	3%	12%	8%	8%	9%	4%	11%	6%
 Les associés ( <i>dividendes</i> )	1%	4%	4%	8%	0%	0%	0%	0%
 Les prêteurs ( <i>intérêts</i> )	2%	3%	1%	1%	0%	0%	0%	0%
 L'état ( <i>Impôts</i> )	2%	4%	5%	6%	0%	-9%	3%	3%

Note : Contrairement aux moyennes, les médianes ne sont pas additives : la somme des médianes de plusieurs ratios ne correspond donc pas nécessairement à 100%. Chaque ratio possède sa propre distribution, avec ses propres asymétries et valeurs extrêmes. La médiane de chaque ratio est donc calculée indépendamment des autres, et, mathématiquement, la somme de ces médianes n'a aucune raison d'être égale à 100%.

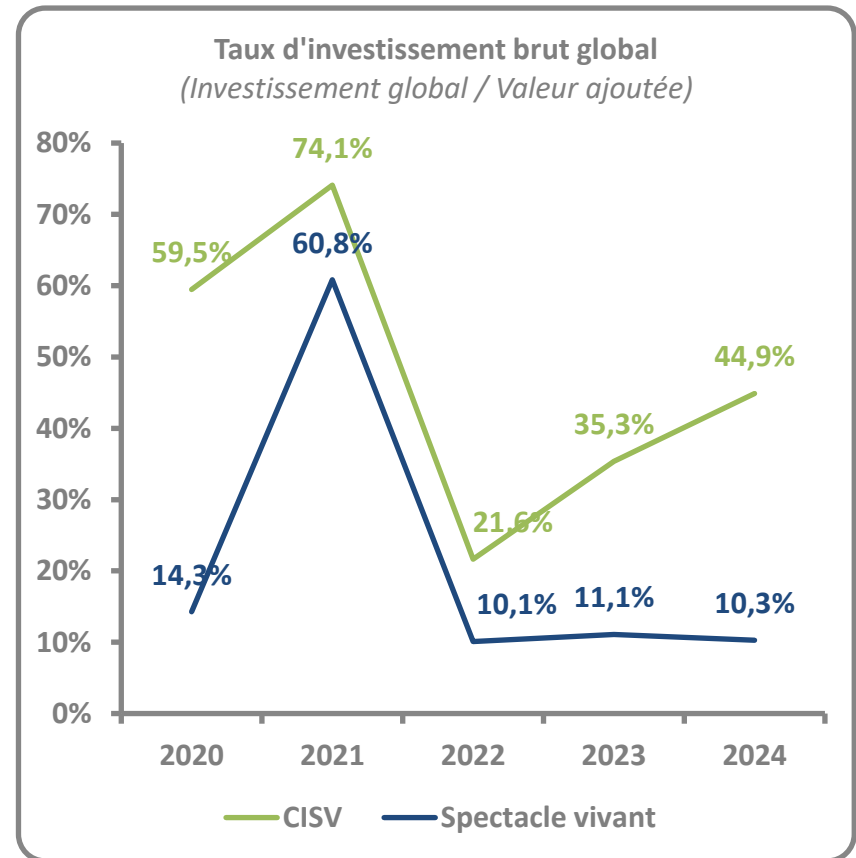
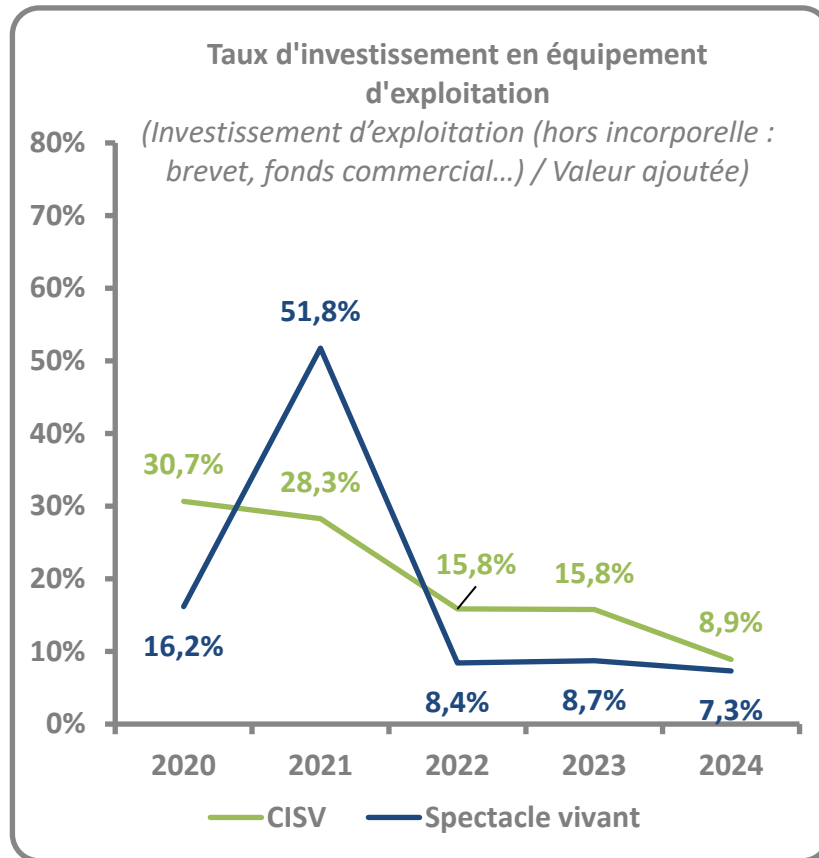
## L'INVESTISSEMENT

**Même si le degré d'amortissement des équipements d'exploitation corporelles apparaît équivalent en 2024 pour les deux échantillons, il progresse sur la période pour les bénéficiaires du CISV, ce qui traduit un vieillissement de leurs immobilisations. Cette évolution doit toutefois être relativisée, car ces équipements étaient plus récents en 2020. Cette tendance s'explique également par un ralentissement continu des investissements observé depuis le début de la période.**



## L'INVESTISSEMENT

**La différence entre le taux d'investissement global et celui d'exploitation s'explique par l'acquisition ou à la création d'immobilisations incorporelles (frais d'établissement et de développement, concessions, brevets, licences, fonds commercial, logiciels, etc.). La proportion investie en incorporelles est plus importante pour les bénéficiaires du CISV.**



## Sommaire

### 3. Structure financière

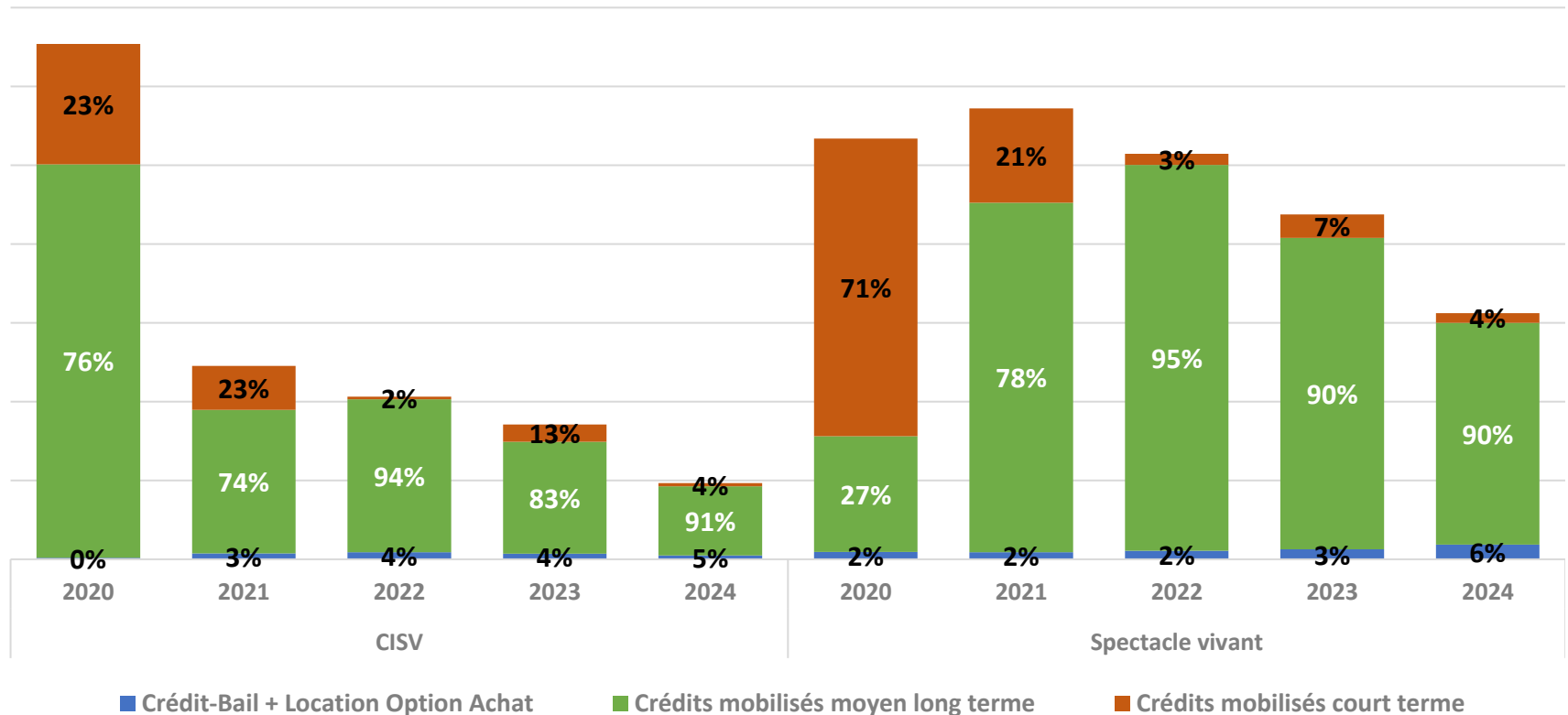
*L'analyse repose sur les bilans des sièges sociaux des entreprises françaises soumises à l'impôt sur les sociétés (donc hors filiales enregistrées à l'étranger). Sont exclues : les entreprises déposant une liasse fiscale simplifiée (c'est-à-dire celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 254 k€ pour la production de biens et services ou à 840 k€ pour le négoce), les établissements secondaires, les exploitants agricoles, les banques et assurances, les entreprises individuelles, ainsi que les collectivités locales et établissements publics.*

## LES ENCOURS DE CRÉDIT BANCAIRES DÉCLARÉS À LA BANQUE DE FRANCE

*Les entreprises bénéficiaires du CISV voient leurs volumes d'encours divisés par 2 en 2021. Cela s'explique par une restructuration de la dette (cf. slide 29).*

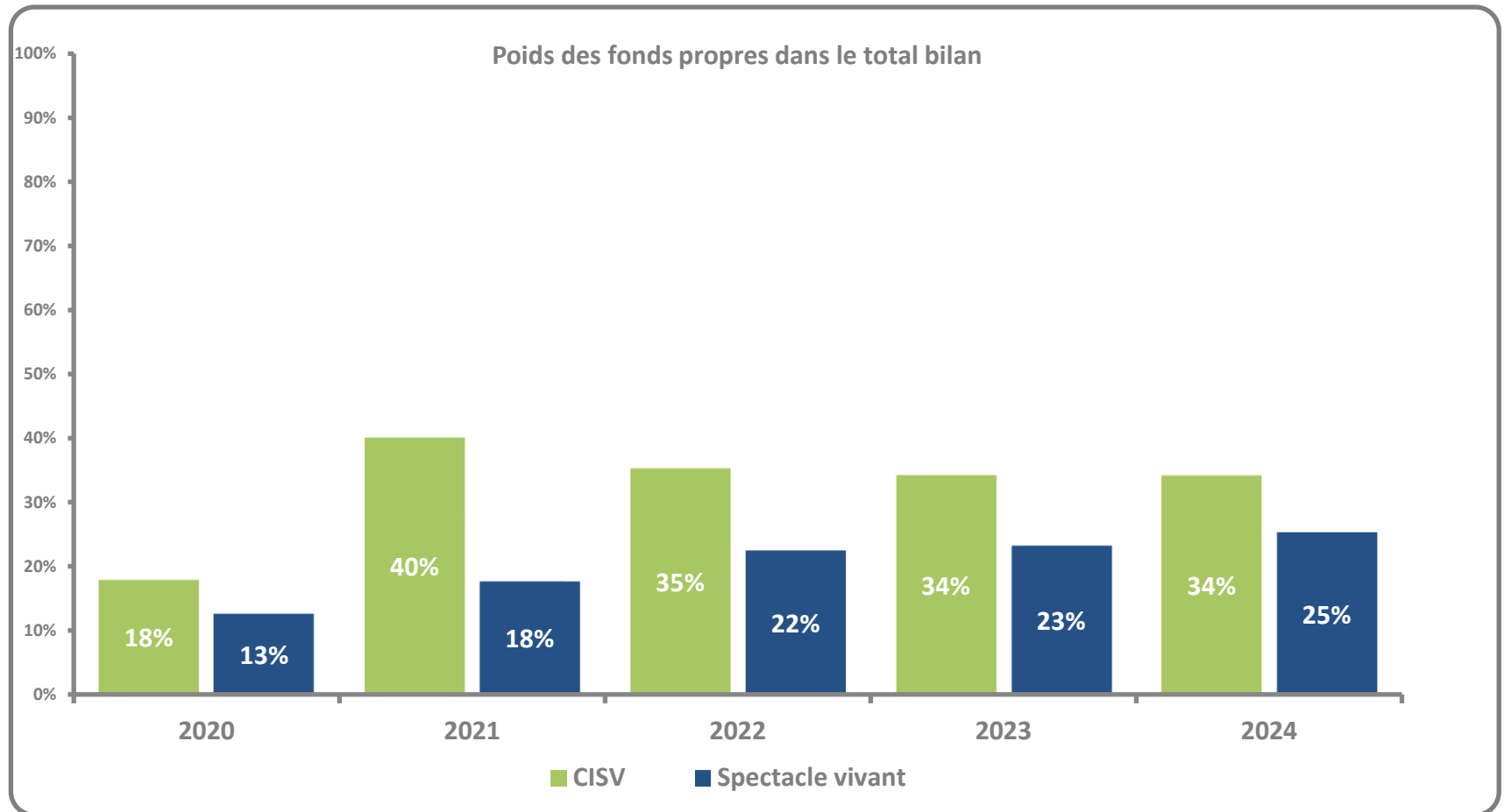
*Le secteur ne recourt que marginalement au crédit-bail et à la location financière, et utilise peu le financement à court terme.*

*On observe également, depuis 2022, une baisse régulière des encours.*



## LES FONDS PROPRES

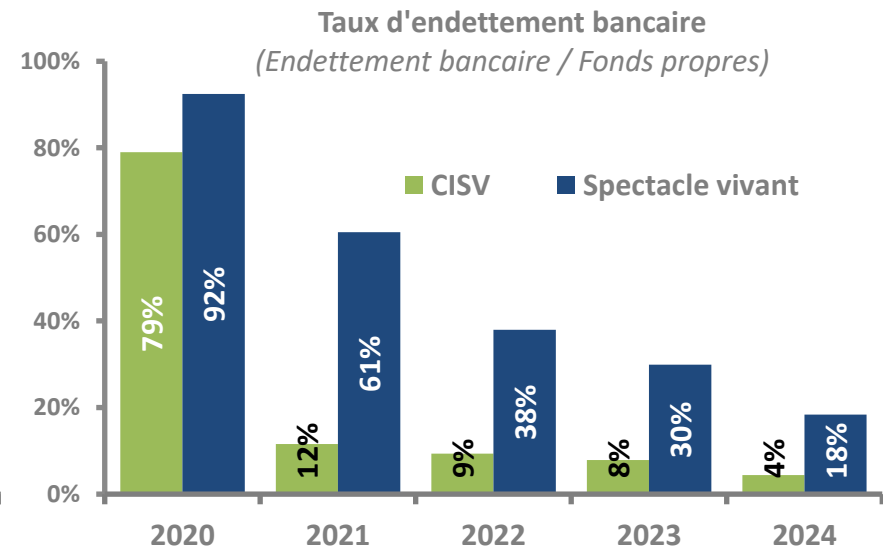
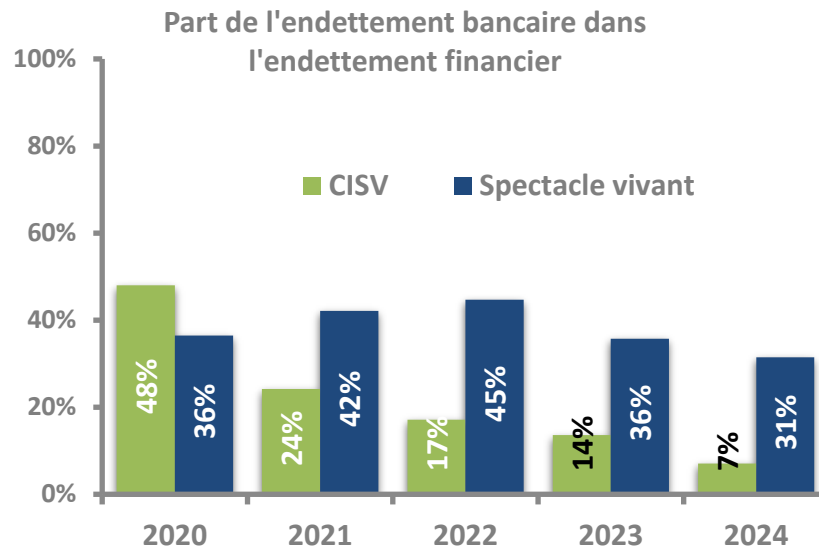
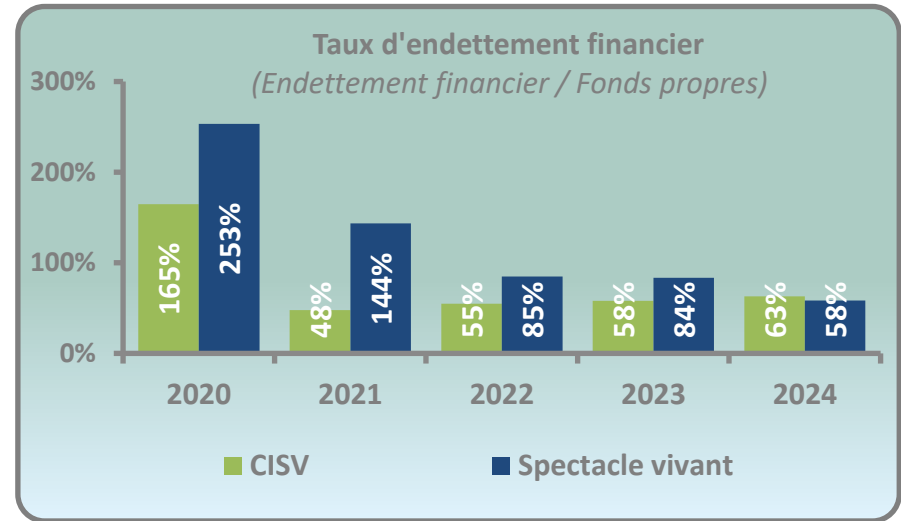
*Sous l'effet d'une baisse du total de bilan, due principalement au désendettement, le niveau de fonds propres s'est renforcé pour les deux échantillons par rapport à 2020.*



## ENDETTEMENT

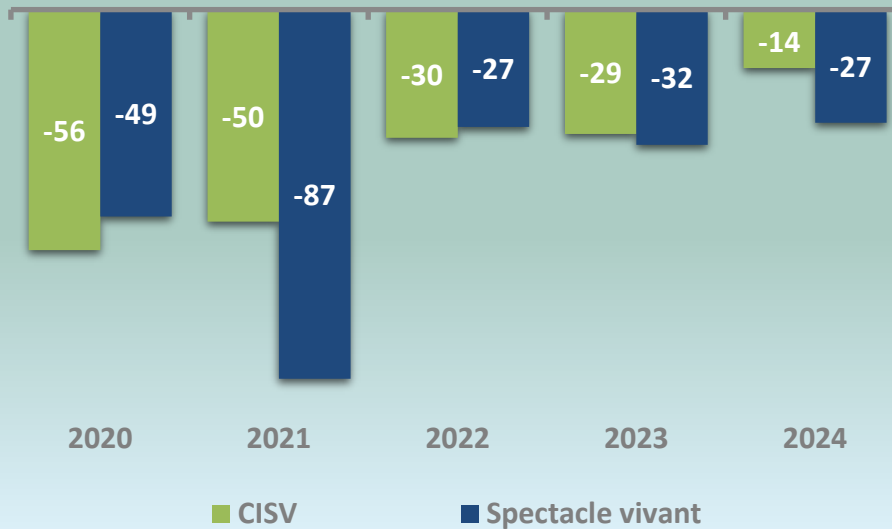
Depuis 2020, les niveaux d'endettement financier des deux échantillons tendent à converger. Alors qu'ils représentaient 165 % des fonds propres pour les bénéficiaires du CISV et 253 % pour l'ensemble du spectacle vivant en 2020, ils ont nettement diminué en 2024 pour atteindre des niveaux désormais proches : 63 % pour les bénéficiaires du CISV contre 58 % pour le reste du secteur.

Bénéficiaires ou non du CISV, l'endettement bancaire est minoritaire suggérant d'autres sources de financement (organismes publics, partenaires financiers non bancaire, groupe).



## LE CYCLE D'EXPLOITATION

Poids des besoins en fonds de roulement  
(en jours de chiffre d'affaires)

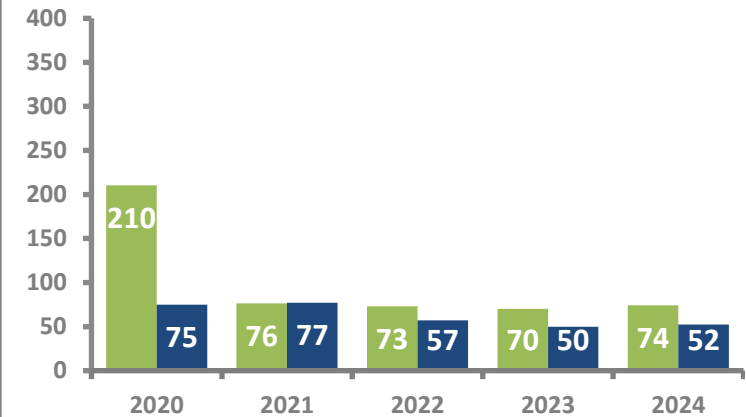


*Pour les deux échantillons, les besoins en fonds de roulement sont négatifs signifiant non plus un besoin mais une ressource de trésorerie.*

Un crédit inter-entreprises favorable via des délais de règlement fournisseurs sensiblement plus longs que ceux des clients.

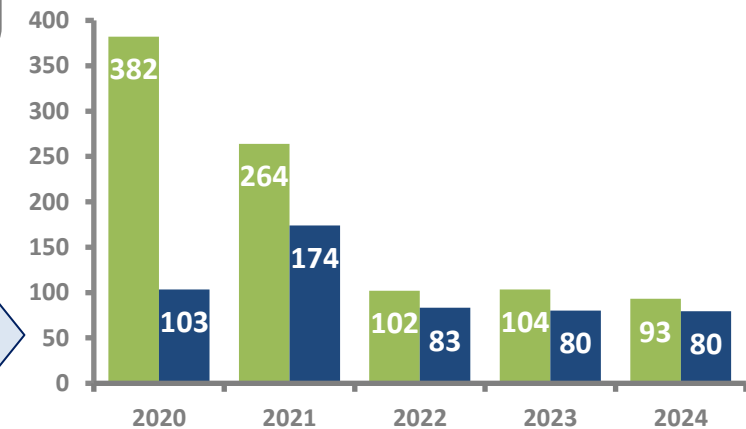
## CLIENTS

Délais règlement clients  
(en jours de chiffre d'affaires)



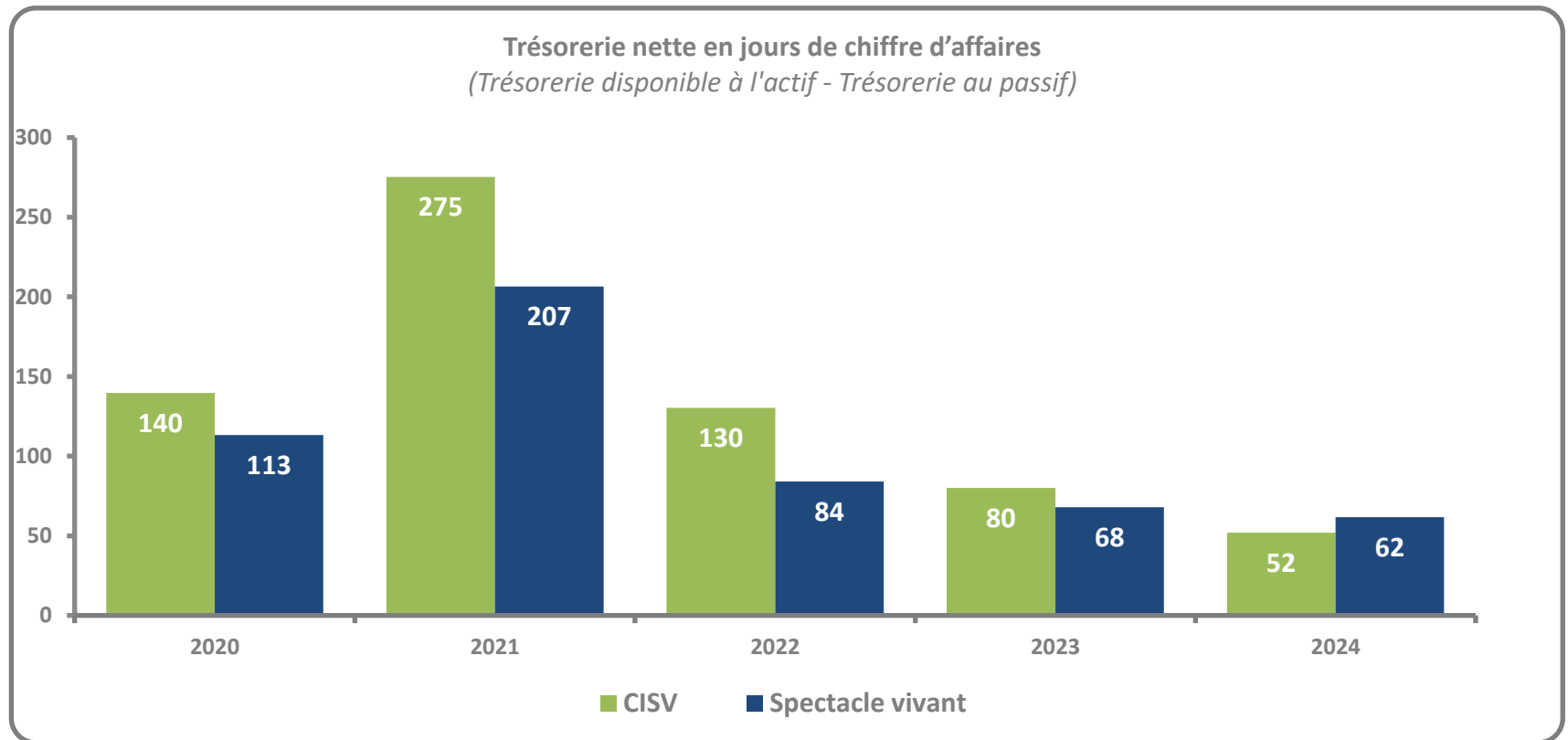
## FOURNISSEURS

Crédit Fournisseur  
(en jours d'achats)



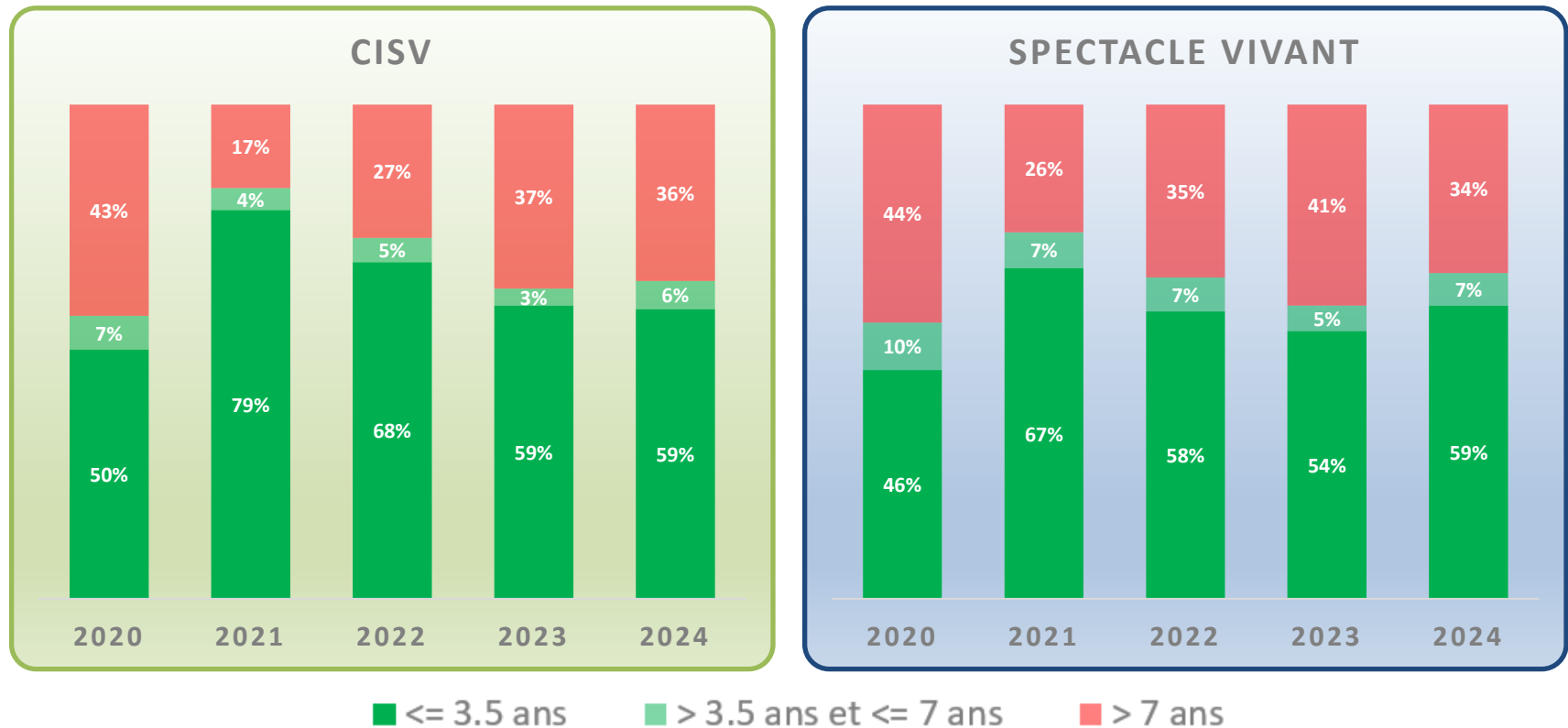
## TRÉSORERIE

*Pour les deux échantillons, les niveaux de trésorerie atteignent leur point le plus bas de la période, en particulier depuis 2022. Cette évolution s'explique principalement par l'alourdissement du besoin en fonds de roulement, ou plus précisément par la contraction des ressources de trésorerie générées par le cycle d'exploitation (cf. slide précédent).*



## LES NIVEAUX D'ENDETTEMENT SONT-ILS EN PHASE AVEC LA RENTABILITÉ ?

Répartition des entreprises selon leur capacité de remboursement  
(Endettement financier / Capacité d'autofinancement en années)



**En 2024, les deux tiers des entreprises des deux échantillons ont une capacité de remboursement satisfaisante (inférieure à 7 ans).**

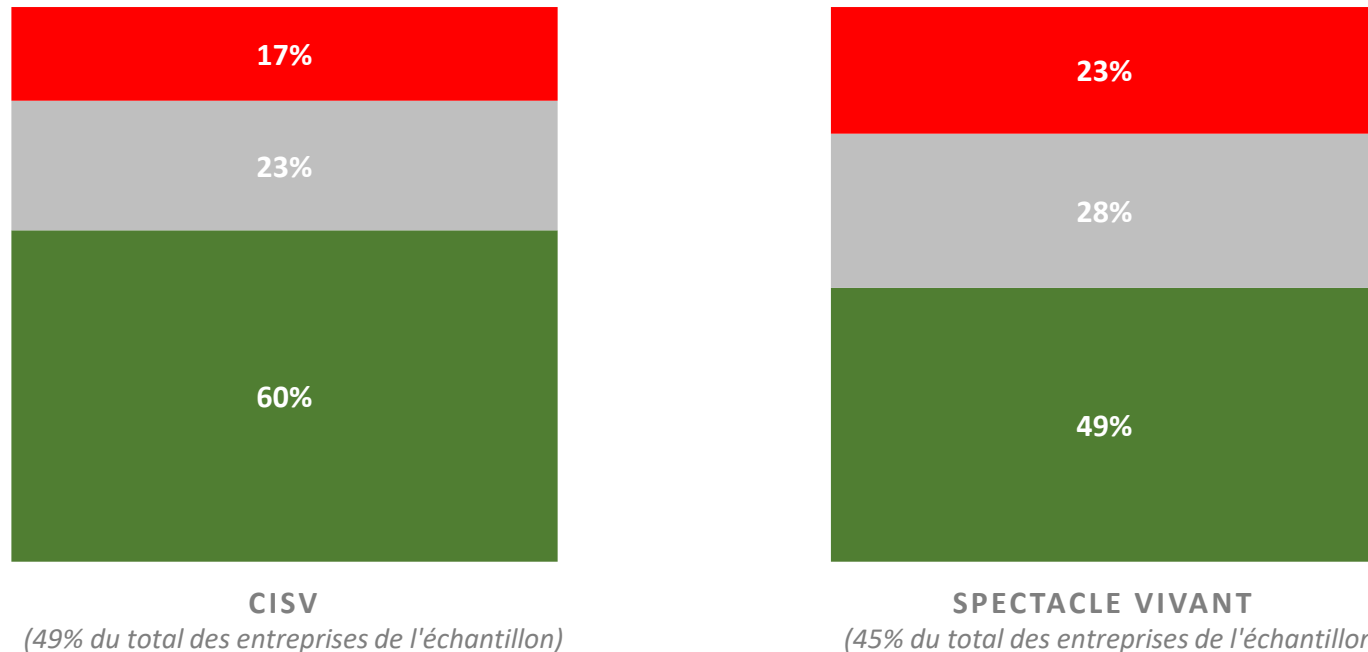
## COTATION BANQUE DE FRANCE (ENTREPRISES AVEC CHIFFRE D'AFFAIRES &gt; 1250K€)

**60% des entreprises bénéficiaires du CISV ont une santé financière robuste contre 49% pour l'ensemble du secteur du spectacle vivant.**

## Ventilation des cotations

(répartition en % du nombre d'entreprises total)

■ Excellente, bonne ou satisfaisante    ■ Intermédiaire    ■ Fragile ou menacée



\*Excellente : segment 1, Bonne à très satisfaisante : cotation 2+ à 4+, Intermédiaire : cotation 4 à 5+, Fragile : cotation 5 à 6+, Menacée : 6 à P



## ACSEL, UNE ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE PERSONNALISÉE

